

Livret des propositions 2022-2025

CONSEIL DES JEUNES

de la protection
de l'enfance



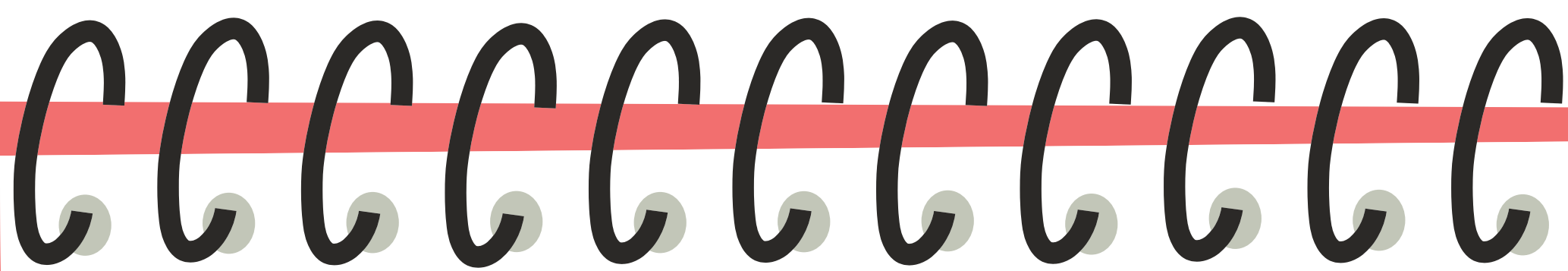
Sommaire

- Edito (p.3)
- Mon premier accueil (p.4)
- L'accueil dans un nouveau lieu (p.5)
- L'alimentation (p.6)
- L'aménagement des espaces de vie en collectif (p.7)
- L'aménagement des chambres et l'intimité (p.8)
- Le rapport au corps et à l'hygiène (p.9)
- Mes activités, mes sorties et moments de fête (p.10-11)
- Mon inclusion dans la société (p.12-14)
- Ma prise d'autonomie (argent de poche, écrans...) (p.15-16)
- Mon accompagnement par les professionnels (p.17)
- Mon accompagnement et ma relation avec les adultes qui m'accompagnent (p.18-19)
- Notre futur livret d'accompagnement (p.20-24)
- Ma santé (p.25)
- Ma santé mentale (p.26)
- Le vivre-ensemble (p.27)
- Le respect et la lutte contre les discriminations (p.28)
- Mes droits et devoirs (p.29)
- Ma vie sociale (p.30-32)
- Mes liens avec mon entourage (p.33)
- Mon statut et mes autorisations (p.34)
- Ma scolarité et mon orientation (p.35-38)
- Mon accompagnement vers l'autonomie (p.39-44)
- Mes activités et projets collectifs du Conseil des jeunes (p.45)
- Note bilan du Conseil des jeunes (p.46-47)





Introduction



Ce livret rassemble l'ensemble des comptes-rendus du Conseil des jeunes suivis en protection de l'enfance de Seine-Saint-Denis : depuis le premier atelier de travail en sous-groupe de janvier 2023 au dernier organisé en mai 2025.

Cette version est une mise à jour du livret édité en septembre 2024.

Il permet à chaque personne, enfant ou professionnel, de parcourir l'ensemble des productions réalisées par le Conseil des jeunes, selon différentes thématiques.

Pour chaque thème, les membres du Conseil des jeunes ont identifié :

- ce qui les aident, ce qui est vécu positivement,
- ce qui manquent, ce qui est vécu négativement,
- des propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne et l'accompagnement des enfants et jeunes confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

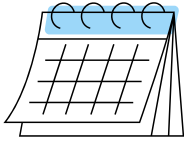
Ces propositions sont par ailleurs suivies par l'Observatoire dans le cadre du Schéma départemental de la prévention et protection de l'enfance 2024-2028.

L'équipe de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis



Mon premier accueil en protection de l'enfance

Compte-rendu des rencontres d'avril 2024



Dates : jeudi 25 avril 2024



Participant.e.s : 8 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **La possibilité de s'apaiser** à son arrivée **et d'avoir du temps accordé pour prendre ses marques**. La durée et le contenu temps doivent être adaptés au vécu et besoins de chacun.
- **L'accompagnement de l'intégration de l'enfant ou du jeune et de la création de liens avec les autres lorsqu'il est prêt**. Par exemple, via un dîner, une visite du foyer par d'autres enfants...

“ Il faut du temps pour soi, surtout quand on est adolescent. Et être écouté, ne pas être forcé sinon cela créé des conflits. ”

- **La possibilité de garder contact avec son entourage pour un soutien moral**, notamment à travers des échanges par téléphone ou des sorties.
- **L'attention portée sur le “bien manger”** (avec des produits adaptés à son régime alimentaire et de qualité) **et le repos dès les premiers jours d'accueil de l'enfant ou du jeune**.
- **La communication d'informations essentielles et anticipées** : les droits des enfants, les aides dont il peut bénéficier, les suites de son accompagnement... **via des documents faciles à s'approprier**.
- **En cas de premier accueil juste avant la majorité, rassurer rapidement le jeune sur le soutien qui pourra lui être apporté après 18 ans**.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les accueils en urgence qui dépassent les délais légaux** : certains enfants sont restés plus de 6 mois en foyer d'urgence
- **Le manque d'attention sur des éléments clés lors du premier accueil** : l'alimentation adaptée à son régime alimentaire, le sommeil...
- **Le manque d'adaptation du discours** des professionnels selon l'enfant ou le jeune, **des maladresses voire un manque d'empathie**.

“ Ils ne savent pas forcément ce que l'on a vécu et ils peuvent nous faire remonter des traumatismes. ”

- **La “règle des 3 jours sans sortie” et les privations de téléphone** qui renforcent l'isolement de l'enfant ou du jeune à un moment déjà difficile.
- **Un manque d'aide dans certains domaines tels que la scolarité ou le vivre ensemble**. Par exemple, via de l'aide aux devoirs ou l'apprentissage des tâches ménagères
- **Les différences de traitement et de règles** entre les enfants et jeunes, **qui devraient être réduites ou a minima expliquées**.
- **Le manque de préparation de l'orientation vers le lieu d'accueil pérenne**.

“ J'ai été prévenue le jour-même que j'allais changer [de lieu]. ”



Les propositions

- ✱ **Pouvoir prendre (ou récupérer) toutes ses affaires personnelles**.
- ✱ **Etre autorisé à prendre le temps de “se poser”, à aller à son rythme** pour découvrir l'équipe, le lieu, les autres enfants et jeunes.
- ✱ **Rassurer l'enfant ou le jeune, faire preuve d'empathie** dans ce moment difficile **et identifier ses besoins**.
- ✱ **Faire intervenir des jeunes majeurs ou anciennement confiés en formation des travailleurs sociaux** pour faire évoluer leurs pratiques pour ce type d'accueil.
- ✱ **Se faire expliquer et être accompagné dans l'utilisation des équipements du lieu, les gestes pour prendre soin de soi, les tâches ménagères...**
- ✱ **Intégrer l'enfant ou le jeune au groupe à son rythme. Accompagner la création du lien et non seulement présenter l'enfant ou le jeune**.
- ✱ **Améliorer les conditions d'accueil des structures d'accueil d'urgence** (alimentation, espace nuit...)
- ✱ **Donner les informations essentielles dès qu'un enfant ou jeune arrive, via des documents adaptés. Bien expliquer les étapes : accueil d'urgence, pérenne, audiences...**
- ✱ **Proposer un entretien des 17 ans y compris aux jeunes accueillis dans les structures et famille “en urgence”**.
- ✱ **Préparer au mieux l'orientation vers son lieu d'accueil pérenne** (explications, visites, entretien d'admission...)
- ✱ **Développer des structures de prévention d'un placement comme Etap'Ado**



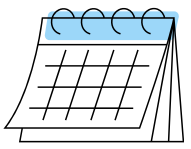
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'accueil dans un nouveau lieu

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 12 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats



Ce qui est aidant

- Le sentiment d'être comme en famille et bien intégré.e.
- La bienveillance des professionnel.le.s qui accueillent les enfants et jeunes dans leur nouveau lieu.
- La possibilité de visiter et découvrir le lieu avant de s'y installer.
- En famille d'accueil, la possibilité d'avoir une présentation de tous les membres de la famille.

En établissement, la possibilité de rencontrer tous les professionnel.le.s et les autres enfants et jeunes.

A l'hôtel, la visite régulière de l'éducateur.rice et d'ami.e.s pour rompre l'isolement.

- L'accompagnement des éducateur.rice.s proposé lors du passage à un logement autonome.
- La confiance et être perçu.e comme responsable par les professionnel.le.s. Ce qui permet aux enfants et jeunes de se sentir valorisés.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le sentiment de certain.e.s d'être en "famille d'accueil" et d'être différent des autres enfants ou d'être mis.e de côté voire exclu.e par des membres de la famille.
- Le sentiment de ne pas être écouté.e lorsque des enfants et jeunes alertent sur leurs conditions d'accueil et le sentiment que des professionnel.le.s des lieux d'accueil dissimulent parfois la réalité lors des visites de le/la référent.e ASE.

Parfois, il y a un aveuglement des éduc's [ASE] sur les conditions d'accueil.

- La restriction de sortie pendant une semaine en arrivant dans un nouveau lieu. Pour certain.e.s, cela peut renforcer le sentiment d'isolement et générer des fugues.
- Les difficultés à s'intégrer au groupe, qui sont plus importantes pour les enfants plus âgés.
- L'arrivée dans un lieu avec des jeunes qui n'ont pas le même profil (en l'occurrence, qui sont plus âgés) et/ou ne partagent pas les mêmes centres d'intérêt.



Du point de vue des enfants

Ce qui est important dans un lieu d'accueil :

- Avoir un lieu calme, tranquille pour se reposer sereinement
- Avoir des temps prévus pour jouer, rigoler et être heureux
- Apprendre et découvrir de nouvelles choses (sorties, voyages...)
- Pouvoir recevoir la visite de ses proches (amis, frères et sœurs)

“ Si on ne dort pas la nuit on ne peut pas travailler à l'école. ”



Les propositions

- * Systématiser les visites / découvertes du futur lieu d'accueil avant de s'y installer lorsque cela est possible.
- * Etre vigilant aux alertes des enfants et jeunes sur leurs conditions d'accueil, prendre des dispositions et en informer les enfants dès que possible.
- * Garantir des visites physiques régulières aux jeunes accueillis en autonomie.
- * Permettre les sorties dès l'arrivée dans un lieu d'accueil.



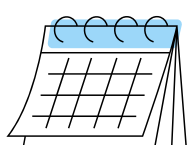
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'alimentation

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- L'alimentation variée, qui alterne féculents et légumes.
 - L'adaptation de la cuisine aux envies ou aux cultures des enfants et jeunes. Exemple : cuisiner un plat du pays d'origine de l'enfant.
 - La possibilité pour les enfants et jeunes de contribuer aux repas :
 - en participant à la confection des menus ou en donnant des idées de recettes à réaliser ;
 - en allant faire les courses ;
 - en cuisinant avec les professionnel.le.s (maîtres.esses de maison, éducateur.rices...) ;
 - en cuisinant seul.e pour soi ou pour les autres.
 - L'organisation de repas "à thème" au sein du lieu d'accueil.
- “ Le week-end on fait des brunchs avec notre éducatrice. ”
- La possibilité d'acheter ses propres goûters individuels et de les ranger dans un espace personnel (Groupe 7-11 ans)



Ce qui est négatif

- Le recours récurrent aux aliments surgelés ou de mauvaise qualité.
 - Une alimentation peu variée, avec trop régulièrement des légumes, et peu assaisonnée/épicee.
 - Le manque d'options pour les enfants et jeunes mangeant halal, qui doivent remplacer la viande par des légumes ou du poisson.
- “ Si on mange halal souvent on nous sert des légumes. ”
- Se voir interdire l'utilisation de certains aliments. Par exemple, ne pas avoir le droit d'utiliser du beurre ou du nutella.
 - Le refus de prendre en charge le goûter d'enfants jugés trop âgés. Ce qui implique pour certains à utiliser leur argent de poche ou à demander à leurs parents.
 - La prise de repas seul.e, hors temps de repas de la famille d'accueil.
Des repas ou goûters différents entre les enfants accueillis et les enfants des assistant.e.s familiaux.

Les propositions

- * Proposer aux enfants et jeunes de prendre part à la confection des menus.
- * Impliquer les enfants et jeunes aux différentes tâches : faire les courses, cuisiner...
- * Mieux adapter les repas aux envies et régimes alimentaires des enfants et jeunes. Adapter les quantités servies et anticiper pour les besoins spéciaux (exemple : un repas après une activité sportive).
- * Améliorer la qualité des aliments et permettre aux enfants et jeunes de manger des aliments qu'ils apprécient.
- * Garantir la prise de repas même tardive pour les enfants et jeunes revenant d'une activité extérieure.
- * Diversifier et améliorer le contenu des pique-niques servis dans le cadre des sorties.
- * Proposer plus régulièrement des sorties au restaurant.
- * Permettre aux enfants et jeunes de stocker des aliments dans un espace de rangement individuel, accessible à leur demande.
- * Proposer des repas à thème (par exemple : un brunch chaque week-end).



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

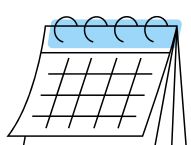


Conseil Des Jeunes

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

L'aménagement des espaces de vie en collectif

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats



Ce qui est positif

- La diversité des espaces collectifs mis à disposition des enfants et des jeunes au sein des établissements :
 - Salle à manger
 - Salle de jeu / de fête
 - Salon de télé
- L'existence d'espaces verts ou espaces extérieurs au sein des établissements ou à proximité :
 - Potager
 - Jardin
 - Parcs
 - Terrain de sport / de jeu



Ce qui est négatif

- Le fait de ne pas pouvoir avoir d'animal de compagnie au sein du lieu d'accueil (notamment dans les établissements). Certains enfants partagent la difficulté d'adopter un animal lorsque d'autres enfants peuvent avoir peur ou être allergiques.
- Le manque de diversité dans les jeux ou l'inadéquation des jeux avec les âges des enfants et jeunes présents sur le lieu d'accueil (par exemple, peu de jeux pour les adolescents).
- L'absence de potager ou le manque d'entretien du potager.
- La décoration sexiste de certains espaces (bleu pour les garçons, rose pour les filles).
- L'insécurité ressentie dans certains lieux, en l'absence de barrières et fermetures.



Les propositions

- ✱ Permettre la demande et l'accueil d'animaux domestiques au sein des établissements.
- ✱ Diversifier les jeux, notamment pour les adolescents.
- ✱ Développer les potagers au sein des établissements et acheter les matériaux (outils, arrosage) et graines nécessaires pour jardiner et entretenir le potager.
- ✱ Améliorer la sécurité des établissements en veillant par exemple à installer des portes et barrières.
- ✱ Eviter une décoration stéréotypée (bleu pour les garçons et rose pour les filles).

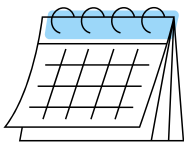


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

L'aménagement des chambres et l'intimité

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- La possibilité de décorer et personnaliser sa chambre avec ce que l'on aime : des posters, des photos...
- Une chambre propre et rangée.
- La possibilité d'avoir accès à des jeux et jouets dans sa propre chambre et non uniquement dans l'espace collectif du foyer.
- “Ma chambre est remplie de jouets !”
- Un espace à soi même lorsque la chambre est partagée avec un autre enfant.



Ce qui est négatif

- Le fait que son intimité ne soit pas respectée. Par exemple, les professionnels ou les autres enfants ouvrent la porte sans toquer ou entrent en l'absence des enfants.
- L'impossibilité de fermer la porte de sa chambre ou la porte à clé.
- L'impossibilité d'utiliser un cadenas pour les armoires et autres espaces de rangement individuels. Certains enfants déclarent subir des vols d'affaires personnelles.
- L'existence de chambres à plus de deux enfants.
- Le manque de lumière ou de couleurs dans certaines chambres.
- Le fait de ne pas pouvoir choisir ou décorer les meubles de la chambre.
- L'impossibilité d'être autonome dans la gestion de son réveil, en raison de l'interdiction du téléphone portable aux heures du coucher.

Les propositions

- ★ Permettre aux enfants et jeunes d'avoir une chambre seule ou à minima une chambre plus spacieuse dès lors qu'elle est partagée.
- ★ Prévoir une meilleure séparation des espaces personnels au sein des chambres partagées (par exemple, avec des rideaux).
- ★ Permettre à tous les enfants de décorer et personnaliser leur chambre. Mettre à disposition des enfants un budget dédié à la décoration de leur chambre.
- ★ Permettre aux enfants d'ajouter de la couleur et de la lumière dans leurs chambres.
- ★ Permettre aux enfants de fermer la porte de leur chambre. A minima, prévoir la possibilité de fermer à l'aide d'un cadenas son rangement personnel.
- ★ Permettre aux enfants d'avoir un réveil (dans le cas où les téléphones portables sont interdits la nuit) afin d'éviter les réveils par les professionnel.le.s au-delà d'un certain âge.



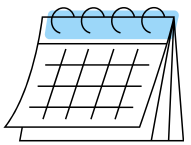
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Le rapport au corps et à l'hygiène

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accès à des produits d'hygiène de qualité.
- La possibilité d'acheter des produits avec le budget collectif mis à disposition par l'établissement.
- Dans certaines situations, la possibilité pour les enfants et jeunes d'acheter leurs propres produits à usage personnel.
- L'accès à un espace de rangement personnel dans la salle de bain.

“ Chacun sa place dans la salle de bain ! ”



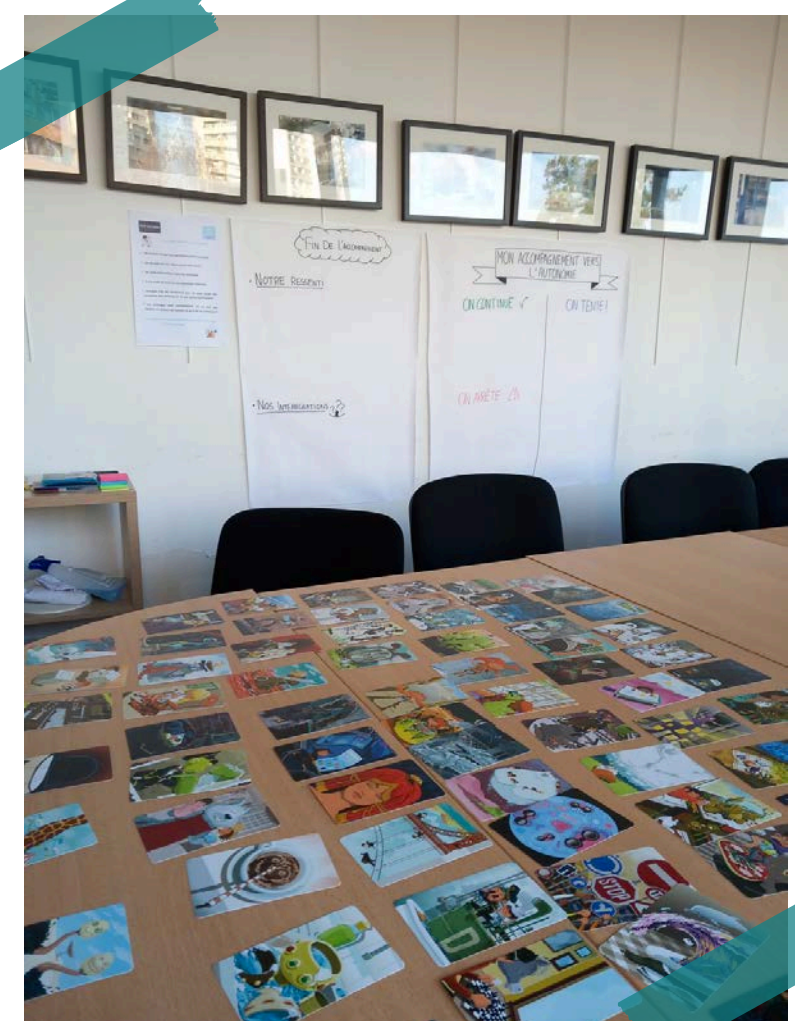
Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de propreté de certains lieux (toilettes, salles de bain...).
- Le manque de vérification de l'hygiène des enfants et le manque de respect de l'intimité sur ce sujet.
- “ Ils en parlent à tout le monde si un enfant a un problème d'hygiène. ”
- L'utilisation des produits d'hygiène censés être personnels par d'autres enfants.
- L'interdiction d'utilisation des produits faits maison ou issus de pays hors de l'Union Européenne (en raison des normes). Certains de ces produits sont importants pour les enfants qui ne retrouvent pas les produits idéaux pour leurs types de cheveux ou peaux.
- Le recours à l'argent de poche pour acheter certains produits d'hygiène de base (shampooing, déodorant...)
- Les difficultés des professionnel.le.s accueillant les enfants à s'occuper de certains cheveux (ex : défrisage)
- Le refus d'emmener les enfants chez le coiffeur de manière assez régulière.



Les propositions

- ★ Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs produits et leur proposer davantage de choix adaptés aux différents types de cheveux et peaux.
- ★ Débloquer un budget spécial pour permettre à chaque enfant de prendre soin de soi.
- ★ Garantir un espace de stockage individuel à chaque enfant afin d'y déposer ses produits et de le fermer à clé.
- ★ Améliorer la propreté des espaces dédiés à l'hygiène et l'état des équipements.
- ★ Soutenir la formation des professionnel.le.s au suivi de l'hygiène des enfants et aux soins des différents types de cheveux.
- ★ Faciliter autant que possible l'utilisation des produits faits maison..

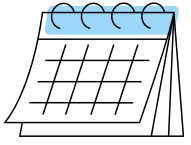


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mes activités, mes sorties et moments de fête

Compte-rendu des rencontres de janvier 2023



Dates : samedi 28 janvier 2023



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

(contenu non-exhaustif)

Ce qui est positif

- La diversité des activités, tant collectives qu'individuelles, qui permettent aux enfants et jeunes de changer d'environnement et parfois se retrouver entre eux sans adultes.

“C'est bien d'avoir du temps sans les éducateurs.”

- La confiance des adultes dans l'utilisation de l'argent de poche par les jeunes pour leurs activités et sorties individuelles.

- La diversité des lieux de séjour qui font découvrir de nouveaux environnements (montagne, mer...)

“Il faut continuer d'aller dans des endroits où tout le monde peut s'amuser et pas juste quelques-uns.”

- L'organisation de repas à l'extérieur, au restaurant pendant une sortie.

- Les temps de retrouvailles tous ensemble à l'occasion de fêtes, anniversaires.

- L'existence d'espaces dédiés au sein des lieux de vie pour les temps conviviaux.



Ce qui est négatif

- L'obligation de se retrouver toujours en grand groupe, sans pouvoir partager les activités collectives avec un cercle proche d'ami.e.s.
- La limitation du nombre d'activités individuelles par enfant, dont la règle n'est pas la même pour tou.te.s

- Le manque d'activités individuelles qui ne soient pas payées par l'argent de poche.

- Le manque d'informations sur le programme des activités, sorties et séjours.

“J'aimerais être prévenu avant et non pas le jour-même.”

- L'impossibilité de partir plus loin, à l'étranger (Allemagne ou pays hors de l'Europe).

- Les repas pris tardivement en rentrant d'une sortie (14h00-15h00) mais également les repas complets qui ne sont pas garantis aux enfants rentrant tardivement d'une activité individuelle.

- L'impossibilité d'inviter des personnes extérieures pour des moments de fête tels que les anniversaires.

- L'usure des équipements qui ne sont parfois pas réparés (billard...) ou l'ancienneté des livres et magazines mis à disposition.

Les propositions

(liste non-exhaustive)

- * Associer les enfants à l'organisation des activités collectives pour qu'elles conviennent mieux à leur âge, plaisent à tou.te.s.

- * Diversifier les activités proposées, en alliant des pratiques collectives (basketball, football...) et des pratiques individuelles au sein d'un groupe (vélo, poney...).

- * Organiser des rencontres entre enfants et jeunes de différents foyers pour leur permettre de se rencontrer.

- * Garantir un repas complet après les activités, même en dehors des horaires.

- * Permettre aux enfants d'accéder à des activités moins répandues (par exemple : tir à l'arc)

- * Associer les enfants à l'organisation des séjours et voyages :
 - les informer le plus en amont possible ;
 - organiser des votes pour définir le planning des activités, le choix des menus ;
 - permettre aux enfants de choisir les couchages.

- * Prévoir les conditions pour que les enfants se baignent en séjour.

- * Organiser des séjours de plus d'une semaine.

- * Améliorer les espaces des foyers dédiés aux activités et fêtes (catalogue de livres, réparation...).

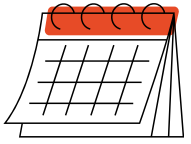
- * Permettre aux enfants d'inviter des personnes extérieures à leur anniversaire.

- * Organiser davantage de fêtes, sans attendre qu'il y ait un événement particulier.



Mes activités (collectives ou individuelles)

Compte-rendu des rencontres de janvier 2025



Dates : samedi 25 janvier 2025



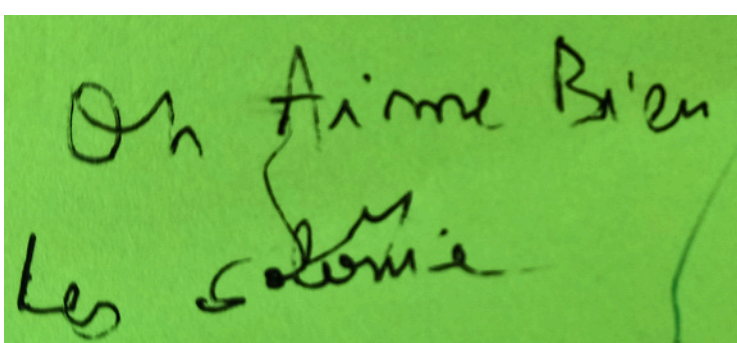
Participant.e.s : 24 enfants de 6 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- L'implication des enfants et jeunes dans le choix des lieux de séjour, du planning d'activités...
- La possibilité de faire des activités régulièrement et de manière diversifiée
- On a fait beaucoup d'activités et on aimerait en refaire!
- La diversité des lieux de séjour (mer, montagne...).
- La possibilité de partir à l'étranger en vacances avec sa famille d'accueil.
- Les repas améliorés organisés par les éducateur.rices.
- La possibilité de cuisiner avec et/ou sans les adultes.
- La possibilité de jouer à des heures tardives [sur les consoles]. **Sur ce point, les enfants indiquent que les règles varient selon les veilleurs.**



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le changement de planning d'activités à la dernière minute et sans explications.
- L'absence totale ou le manque de régularité des réunions enfants/jeunes ou commissions.
- Parfois les activités que les enfants n'aiment pas (...) c'est quand les adultes choisissent.
- L'imposition de faire systématiquement en grand groupe des activités ou séjours alors que les envies et goûts sont différents.
- Le manque de budget pour réaliser des activités.
- L'impossibilité de partir sur des lieux de séjour plus lointains (ex : sud de la France, à l'étranger...)
- L'obligation d'aller en relais pendant les vacances.
- Le peu de sorties au restaurant [en famille d'accueil] et de manière générale de sorties "chic" ou en soirée.
- Le manque de jeux de société adaptés aux âges et aux goûts ou la dégradation des jeux.
- Le manque d'espace pour jouer dans la salle de jeux.
- Le manque d'espace pour avoir un salle de musique.
- On n'a pas de salle de musique pour on aime ça on aimerait en faire plus souvent.
- L'impossibilité de dormir plus tard le weekend.

Les propositions

- * Mieux associer et à minima partager les plannings d'activités et expliquer en cas de changement.
- * Avoir davantage de temps individuel avec les éducateurs.
- * Faire des activités en sous-groupe pour adapter aux envies des enfants.
- * Organiser des activités manuelles.
- * Cuisiner davantage sur le lieu d'accueil.
- * Faire des randonnées.
- * Organiser davantage de moments collectifs pour entretenir le groupe.
- * Faire des chantiers collectifs (exemple : repeindre les murs abîmés)
- * Pouvoir partir en séjour dans des grandes villes (par exemple : Lyon, Strasbourg, Monaco, Toulouse...) ou à l'étranger.
- * Organiser des activités entre enfants accueillis en famille d'accueil et ceux en foyer.
- * Permettre aux enfants et jeunes d'organiser des concours (par exemple : concours de chant, concours de danse)
- * Faire des sorties marquantes (par exemple : Disneyland, Parc Astérix, voir un match de basketball ou de football...) ou qui permettent de "sortir sur son 31".
- * Rencontrer des personnalités connues (par exemple : JUL, Lynda, M.Pokora, Slimane)
- * Compléter les jeux et adapter aux âges ou ajouter des nouveaux jeux (par exemple : jeux de société, tablette tactile, console collective)
- * Apprendre à nager



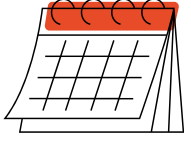
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon inclusion dans la société

Compte-rendu des rencontres de mars 2025



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs :

- La possibilité (pour la quasi totalité des participants) de pratiquer une activité (artistique, sportive...) en individuel.
- Pour certains, la pratique d'une activité sportive ou artistique a été permise à la suite du placement.

“ Moi j'ai fait du sport une fois placé. ”

- En foyer, le nombre important d'activités et sorties organisées pour les enfants et jeunes, pour la plupart réalisées en collectif.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les multiples contraintes qui ne permettent pas à tous de pratiquer une activité :

- délai de réponse trop long pour réaliser l'inscription dans les temps.
- annonce d'un manque de budget (ex : équitation)
- manque de professionnels pour faire les accompagnements

- Un manque d'informations des enfants sur leur droit à pratiquer une activité et des professionnels sur les moyens à leur disposition.

“ On m'a jamais demandé et je ne savais pas que c'était possible. ”

- Un sentiment de différence d'accès en fonction des lieux d'accueil (entre le foyer et la famille d'accueil, ou bien entre les foyers / familles d'accueil)

“ Au foyer on est plus renfermé [sur le groupe] (...) mais ça dépend aussi des familles d'accueil. ”

Concernant la lutte contre les stéréotypes et discriminations :

- La capacité à identifier des personnes à qui parler en cas de discrimination (professionnels de l'ASE, professeurs, amis...)
- Les sensibilisations réalisées auprès des enfants et des jeunes (à l'école, au foyer, sur les réseaux sociaux...)
- Pour certains, des commentaires ou moqueries liés à leur placement.
- Pour certains, un manque d'identification de personnes à contacter en cas de discrimination subie.

Les propositions

Concernant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs :

- * Garantir aux enfants et jeunes accueillis en famille d'accueil l'accès à des activités. Par exemple, des sorties culturelles (musée, expositions, aquarium, cinéma, patinoire, bowling...) pour se rapprocher de la famille d'accueil.

- * Augmenter l'argent de poche pour les activités pour pallier l'augmentation des tarifs d'inscription.

- * Sensibiliser les éducateurs pour obtenir davantage de sorties sportives.

- * Faire évoluer les règles de vie en fonction de l'âge des jeunes dans le collectif. Par exemple, pour un jeune de 18 ans, avoir une heure de rentrée plus tardive que 19h00.

- * Avoir un téléphone portable, notamment pour rester en contact avec son entourage.

- * Organiser des rencontres entre les enfants et jeunes accueillis en famille d'accueil et ceux accueillis en foyer pour parler de soi, partager un repas...

Concernant la lutte contre les stéréotypes et discriminations :

- * Informer et sensibiliser aux discriminations et leurs conséquences.

Cette information doit se faire de manière adaptée et bienveillante. Par exemple :

- en racontant des histoires aux jeunes leur permettant de comprendre ce que sont les discriminations et de les mettre à l'aise pour en parler ;
- en transmettant des documents qu'ils garderaient pour les informer et donner les contacts en cas de besoin.

- * Etre respecté dans son identité.



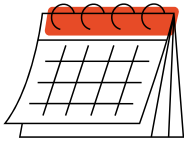
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon inclusion dans la société

Compte-rendu des rencontres de mars 2025



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant l'apprentissage de la citoyenneté et de l'accès aux droits :

- L'appui important des professionnels (en protection de l'enfance, dans les établissements scolaires ou de formation...) pour réaliser les démarches nécessaires.
- Pour certains, le réseau personnel peut apporter un appui lors des démarches notamment d'insertion :
“ J'ai trouvé mon travail grâce à mon entourage familial. ”
- Pour la totalité des participants, le fait d'être investi dans le collectif :
 - au sein du foyer ou de la famille d'accueil via la participation aux tâches ménagères, l'entraide pour réaliser ses devoirs, la participation au conseil de vie sociale...
 - au sein de leur établissement scolaire de formation en tant que délégué.e
 - au sein d'associations telle que l'association d'entraide des anciens enfants confiés en Seine-Saint-Denis



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le sentiment de ne pas être tout le temps aidé dans ses démarches lorsque le besoin est ressenti :

“ J'ai l'impression qu'ils travaillent dans le bureau exprès quand on a des besoins. ”

- Le manque d'informations et de formation des professionnels pour qu'ils puissent orienter les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits.

- Une incidence de l'organisation de l'équipe [dans le cas d'un accueil en établissement] qui se répercute sur la vie quotidienne des enfants et jeunes :

“ Une équipe qui est mal organisée c'est aussi des enfants qui sont mal organisés. ”

- Le sentiment que certains professionnels ne respectent pas les lieux de vie ou les enfants (posture de supériorité, bruits pendant la nuit...)

“ Il faut éduquer les éducateurs. ”

Les propositions

Concernant l'apprentissage de la citoyenneté et de l'accès aux droits :

- * Réaliser des ateliers dans les structures pour que les enfants et jeunes aient accès à l'information sur leurs droits ou les sensibiliser sur certains thèmes. Ces ateliers pourraient être organisés une fois par mois.
- * Etre informé.e de ses droits également dès le premier entretien avec son référent. Cette proposition rejoint le besoin de disposer d'un support écrit et ludique expliquant le parcours en protection de l'enfance et les droits et aides à disposition de chaque enfant et jeune. Un premier travail sera réalisé en avril 2025 avec les membres du Conseil des jeunes.
- * Organiser des discussions avec les éducateurs. En lien, travailler sur le respect mutuel et donc la posture de certains professionnels vis-à-vis des lieux ou des enfants.
- * Spécialiser certains éducateurs sur des sujets précis pour qu'ils puissent mieux orienter et accompagner dans les démarches*
- * Accompagner les jeunes dans l'apprentissage des démarches afin qu'ils soient autonomes.
- * Baisser le nombre de jeunes suivis par les éducateurs pour qu'ils puissent mieux répondre à leurs besoins.
- * Avoir un moyen de faire participer les jeunes accueillis dans les autres départements mais suivis en Seine-Saint-Denis (au conseil des jeunes ou dans d'autres projets).

*A ce titre, au sein des circonscriptions ASE, des postes de Conseiller en insertion socioprofessionnelle ont été créés pour mieux répondre aux besoins des jeunes majeurs ou en approche de leur majorité.



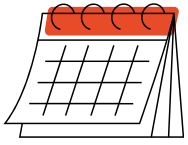
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon inclusion dans la société

Compte-rendu des rencontres de mars 2025



Dates : samedi 1er mars et jeudi 6 mars 2025



Participant.e.s : 12 jeunes de 16 à 25 ans



Espace Yookan à Rosny-sous-Bois / Immeuble Picasso à Bobigny

Affirmations	Nombre de "oui"	Nombre de "non"	Nombre de "autre"
J'ai pratiqué un sport / une activité seul.e pendant mon placement	8	3	
J'ai dû arrêter un sport / une activité que je faisais au moment de mon placement	4	5	2
Il y a une différence entre les familles d'accueil et les foyers vis-à-vis de l'accès à la culture, au sport et aux loisirs	4	2	5
Il m'est déjà arrivé de subir des commentaires ou moqueries par d'autres jeunes ou adultes vis-à-vis de mon placement	4	8	
J'ai déjà été sensibilisé.e aux préjugés et discriminations (par exemple : à l'école, au foyer)	7	5	
Si je suis discriminé.e, je sais à qui en parler	9	1	2
J'ai déjà eu des difficultés pour réaliser mes démarches pour accéder à mes droits	4	6	2
Je me sens bien informé.e sur les droits qu'ont les enfants et jeunes (notamment ceux confiés)	3	5	2
Je m'investis au sein de mon lieu d'accueil, dans une association, dans ma ville...	12		

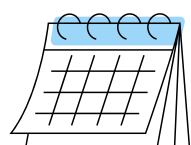


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Ma prise d'autonomie (argent de poche, écrans...)

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : samedi 11 mars et samedi 15 avril 2023



Participant.e.s : 5 jeunes de 16 à 25 ans ; 8 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- Certains enfants comprennent que les règles fixées ont pour objectif d'assurer leur sécurité. Cependant, ils déclarent que cela n'est pas assez expliqué.

“ C'est important de donner les raisons des interdictions aux enfants. Il faut le protéger sans se l'approprier. ”

Quant à l'argent de poche :

- Les enfants soulignent l'importance de l'argent de poche pour :
 - pouvoir choisir ses produits (goûter, hygiène...)
 - faire des sorties et activités
 - économiser pour leur avenir
- La possibilité d'avoir de l'argent en liquide, et réparti chaque semaine.
- La signature de l'enfant à la remise de l'argent de poche.

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- Les enfants soulignent l'importance de cette utilisation pour :
 - communiquer avec leurs proches (amis, famille...)
 - communiquer avec les adultes (éducateur.rices, professeurs...)
 - réaliser leurs devoirs et recherches
 - se divertir
 - s'orienter ...



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Des règles très différentes d'un lieu d'accueil à un autre.

Quant à l'argent de poche :

- La demande de justification ou vérification de la part des professionnel.le.s sur le motif d'achat.
- L'existence d'un seuil d'économie d'argent de poche à ne pas dépasser (par exemple : 30 euros).
- Le flou sur les dépenses qui relèvent de l'argent de poche de l'enfant et celles qui relèvent des achats par les lieux d'accueil (notamment chez les assistant.e.s familiaux.ales).

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- Une mauvaise connexion internet au sein de certains lieux d'accueil.
- Certains enfants partagent qu'ils manquent de temps d'écran le week-end ou durant les vacances. Cependant, tous ne sont pas d'accord pour augmenter les temps d'écran notamment les matins.
- La consultation des téléphones portables par les professionnels sans accord.

“ Le téléphone c'est personnel. Les éducateurs n'ont pas le droit [de le consulter]. ”



Les propositions

Quant à l'argent de poche :

- * Pouvoir économiser son argent de poche sans seuil maximum.
- * Harmoniser le montant de l'argent de poche entre les lieux d'accueil et les enfants de différents âges ou expliciter les écarts.
- * Lister les dépenses qui relèvent de l'argent de poche.
- * Ne pas prélever de l'argent de poche lorsqu'un objet est cassé par un enfant sans le vouloir.
- * Expliciter la gestion de l'argent de poche (contrôle a priori, transmission de justificatif...).
- * Prévoir suffisamment à l'avance le versement de l'argent de poche pour éviter les retards.
- * Garantir l'ouverture d'un compte en banque pour chaque enfant confié.

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- * Améliorer la connexion internet dans les lieux d'accueil.
- * Autoriser l'usage des écrans en semaine après l'école pendant une durée définie et limitée.
- * Permettre aux enfants de se réveiller en autonomie, avec l'usage du réveil.
- * Permettre aux enfants d'utiliser un téléphone portable dès la primaire.
- * Interdire la consultation du téléphone des enfants et jeunes par les adultes sans accord.
- * Etre autorisé.e à amener sa télévision au foyer.



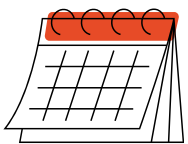
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma prise d'autonomie

Compte-rendu des rencontres de février 2025



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 6 enfants de 12 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **L'appui des adultes** (assistant.e.s familiaux, professionnels en foyer) **pour apprendre à vivre en autonomie.** Par exemple : l'apprentissage de la lessive, l'apprentissage de la cuisine...
- **L'organisation et la répartition des tâches notamment sur les lieux d'accueil collectifs.**

“ Avant c'était surtout les filles mais maintenant c'est bien réparti. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le peu d'informations données sur l'accompagnement vers l'autonomie lorsque l'on a entre 12 et 15 ans.** Par exemple : le peu d'informations sur ce qu'est la semi-autonomie, comment demander...
- **Le manque d'informations au plus tôt sur les aides qui existent pour les jeunes.** Par exemple : permis de conduire, aide pour l'orientation scolaire et professionnelle...

“ Je ne sais pas où aller pour être aidée sur les démarches. ”

Les propositions

- * **Etre accompagné.e [physiquement] par les professionnels lors de rendez-vous liés à l'autonomie** (Par exemple : faire le trajet pour se rendre à son stage la première fois avec un adulte).
- * **Mieux être aidé pour apprendre à faire seul et en autonomie certaines tâches du quotidien** (Par exemple : faire la cuisine, faire la lessive...).
- * **Apprendre avec les adultes à réaliser les démarches administratives en autonomie.**
- * **Mieux connaître les aides qui existent** (par exemple : l'aide au permis de conduire...), **le plus tôt et non à l'approche de ses 18 ans.**
- * **Pouvoir utiliser des trottinettes ou vélos pour se rendre à l'école seul.e.**

Extrait de la production artistique avec le Labo des Histoires*

*Pour l'année 2024-2025, les membres du Conseil des jeunes sont accompagnés par le Labo des Histoires pour documenter leur participation et relayer leurs propositions sous plusieurs formats (conte, affiches, textes, reportage dessiné...).

Ma prise d'autonomie ce n'est pas comme un rouge à lèvres parce que ce n'est pas aussi simple et ça met plus de temps.

Le collège ce n'est pas comme un oiseau parce que ça ne nous fait pas voyager.

Ma prise d'autonomie ressemble à un arc en ciel

Le collège c'est comme la mer parce qu'on nage dans les cours.

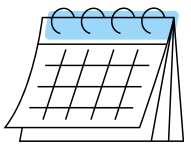


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mon accompagnement par les professionnels

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 6 avril et samedi 8 avril 2023 ; samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 jeunes de 15 à 21 ans ;
8 enfants de 11 à 15 ans



Du point de vue des jeunes

L'accompagnement c'est :

- Une aide
- Voir plus loin, sous la surface
- Ne pas ignorer l'enfant qui est en nous
- S'adapter en fonction de la personne à accompagner

Les qualités d'un accompagnant sont :

- La patience
- La compréhension
- Le respect des choix
- Le non-jugement
- L'empathie
- L'écoute
- Le partage
- La "bonne" distance
- L'intuition
- L'observation

Les constats



Ce qui est aidant

- Faire sentir aux enfants et jeunes qu'ils sont importants.
- La disponibilité des éducateur.ice.s dans les lieux d'accueil, grâce à des petits effectifs d'enfants et jeunes.
- La possibilité de passer par les référents du lieu d'accueil pour relayer des demandes auprès des référent.e.s ASE.
- L'annonce au préalable du départ du/de la référent.e ASE afin de faire le point sur le parcours, les objectifs à atteindre...
- La possibilité de réaliser des rendez-vous à l'extérieur avec son/sa référent.e ASE, par exemple au restaurant.
- La demande de l'accord de l'enfant/du jeune par un professionnel pour répéter les informations à d'autres professionnel.le.s.

“ Il faut faire attention aux éducateurs. Ce sont aussi des humains. Ils ne sont pas des super-héros. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque d'éducateur.ices présents dans les lieux d'accueil avec des collectifs importants.
- Le recours aux intérimaires présents une semaine sur deux, qui ne peuvent être assez disponibles pour les enfants et jeunes
- L'absence de référence ASE pendant une période, en raison de la difficulté de remplacer les absent.e.s.
- Une fréquence de rendez-vous avec le/la référent.e ASE jugée trop espacée en dehors des périodes d'audiences et jugements.
- Le manque de liaison entre son/sa référent.e et son/sa remplaçant.e (exemple : pendant ses congés)
- Le manque de cohérence entre le comportement et discours auprès des enfants et auprès des collègues.

“ Ils disent qu'ils sont d'accord avec nous puis le contraire aux adultes. ”



Les propositions

- * Pouvoir échanger par SMS avec les référent.e.s ASE. Dans la mesure du possible, avoir une confirmation de réception à l'écrit.
- * Diversifier les lieux de rencontre pour ne pas se retrouver uniquement dans un bureau. Choisir un lieu adapté lorsque des sujets confidentiels doivent être abordés. Avec l'accord de l'enfant, réaliser des rendez-vous dans son lieu de vie.
- * Dès qu'une information doit être partagée à un.e autre professionnel.le, en informer l'enfant / le jeune.
- * Formuler les demandes des jeunes auprès des autres professionnel.le.s avec tact pour éviter toute conséquence négative sur la relation entre le jeune et le professionnel en question.
- * Clarifier auprès de l'enfant et du jeune le rôle de chacun des professionnel.le.s qui l'accompagnent.
- * Etre davantage transparent auprès des enfants et jeunes sur les décisions qui les concernent. Eviter d'évoquer à l'enfant/au jeune l'existence d'un "secret" qui ne peut lui être révélé.
- * Permettre aux frères et sœurs d'être accueillis sur un même lieu. A minima, expliciter les raisons de la séparation et revoir les modalités d'accueil dès que possible.
- * Informer l'enfant / le jeune des rendez-vous et préparer les plus importants en amont (exemple : audience)
- * Organiser des temps d'échanges et médiation entre adultes et enfants, animés par un.e psychologue.
- * Trouver des centres d'intérêt en commun entre l'enfant/le jeune et le référent.

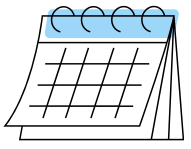


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mon accompagnement et ma relation avec les adultes

Compte-rendu des rencontres d'avril 2024



Dates : vendredi 19 avril 2024

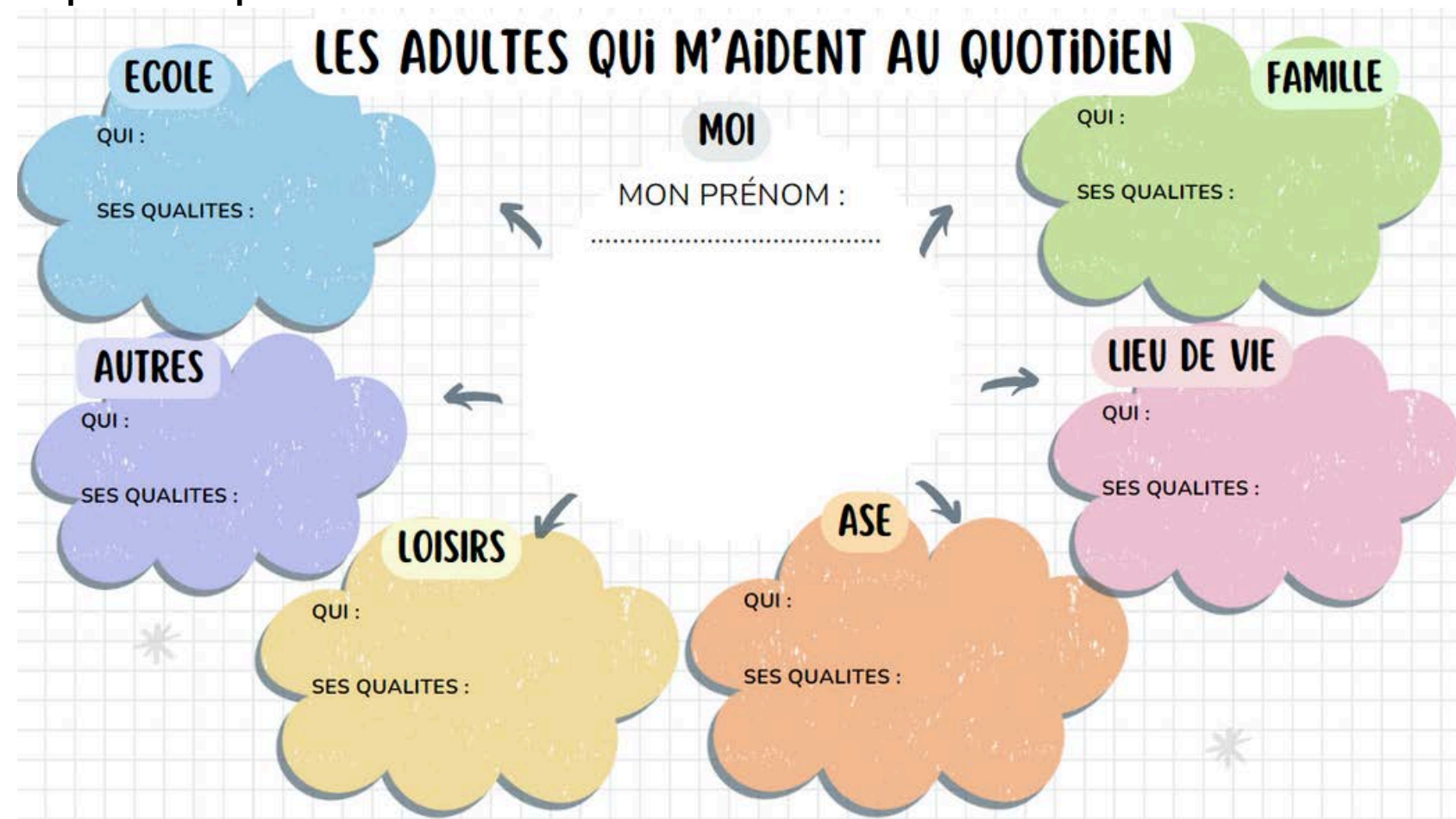


Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Dans un premier temps, chaque enfant a pris le temps de remplir une fiche individuelle permettant de lister les adultes qui l'aident au quotidien et les qualités qu'il leur associe.



- Concernant la **Famille** (case remplie par 12 des 14 enfants)
 - Les personnes citées sont les parents, les frères et soeurs, les oncles et tantes...
 - Les qualités citées : aide à avancer dans la vie, donne des conseils, à l'écoute, belle...
- Concernant le **Lieu de vie** (case remplie par 11 des 14 enfants)
 - Les personnes citées sont les éduc', les tata et tonton (assistants familiaux et leur famille), tout le monde au foyer, la veilleuse de nuit, la maîtresse de maison...
 - Les qualités citées : aide au quotidien, gentillesse, respect, à l'écoute, compréhensive, joyeuse, drôle, ouverte d'esprit...
- Concernant l'**Ecole** (case remplie par 11 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : AESH, maîtresse/maître, professeur, professeur principal, camarades de classe...
 - Les qualités citées : coquette, marrant, me font rire, me comprennent, me connaissent, strict, gentille...
- Concernant l'**ASE** (case remplie par 10 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : référent.e.s ASE
 - Les qualités citées : aide à avancer, met à l'aise, drôle, sympathique, à l'écoute, gentille,
- Concernant les **Loisirs** (case remplie par 9 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : coach sportif, entraîneur, danseur, professeure de natation...
 - Les qualités citées : entraîne bien, drôle, gentil, aide pour progresser, nous apprend des choses
- Concernant les **Autres personnes** (case remplie par 7 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : psychologue, ami.e.s, tuteur ou tutrice...
 - Les qualités citées : gentille, drôle, aide à grandir, intéressante,

“ Ce sont mes parents, c'est eux qui m'ont mis au monde. ”

“ Elle est ouverte d'esprit et n'hésite pas à nous écouter (...) elle est très gentille. ”

“ Elle encourage quand on fait des erreurs. ”

“ Elle fait tout pour qu'on se sente à l'aise. ”

“ Il nous apprend beaucoup de choses. ”

“ [La psychologue] Elle m'écoute, elle ne me juge jamais et elle m'aide lorsque j'ai des problèmes. ”

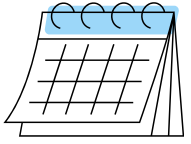


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mon accompagnement et ma relation avec les adultes

Compte-rendu des rencontres d'avril 2024



Dates : vendredi 19 avril 2024



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- Lorsque les professionnels partagent un peu d'eux-mêmes aux enfants.
- Les félicitations et récompenses données à l'enfant lorsqu'il réussit. Par exemple, un cadeau lors d'un moment important de sa vie.

- Le partage des écrits à l'enfant.

“ Moi [mon éduc ASE] imprime et on lit ce qu'il y a d'écrit et je dis si je suis d'accord ou pas avant de mettre dans le dossier. ”

Concernant la relation avec les professionnels des lieux d'accueil :

- Lorsque le professionnel demande à l'enfant ses goûts et personnalise (repas, décoration de chambre...).
- Les temps “informels” passés ensemble qui créent des liens (aller au cinéma, pique-niquer au parc, dîner ensemble...).

Concernant la relation avec les référent.e.s ASE :

- La possibilité de connaître son/sa référent.e ASE et de partager des temps conviviaux.

“ Je la connais bien, même son prénom, sa vie personnelle, sa famille (...) on écrit à ses enfants. ”

- Les déplacements du référent hors du bureau pour aller à la rencontre de l'enfant / du jeune au sein de son lieu d'accueil ou à l'extérieur (restaurant, parc...)



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de transparence sur les informations et paroles des enfants et jeunes qui seront rapportées à d'autres professionnels.

“ On ne nous dit pas (...) après tu es confus tu n'es pas prêt à en parler avec cette personne. ”

- Le sentiment que le dossier ne correspond pas à son histoire et se concentre sur des aspects négatifs (bêtise...).

“ Mon dossier est faux. ”

- Les règles d'échange médiatisé (appel, visite...) qui sont mal vécues par certains enfants.

- Le manque de temps passé en individuel avec l'éducateur du foyer ou l'assistante familiale.

- Le manque de confiance envers les éducateurs pour parler de problèmes rencontrés au sein de son lieu d'accueil.

- Le manque de connaissance réciproque entre enfant et référent.e. Plusieurs enfants ne connaissent pas son nom, prénom ou ne le voient pas régulièrement.

“ Même ma couleur préférée il ne la connaît pas. ”

- Le manque d'information sur les départs et remplacements.

“ On est prévenu quand c'est l'heure, pourtant ils prennent pas d'un coup la décision. ”

- Une intervention et présence principalement lors d'événements négatifs (“lorsque l'on fait une bêtise”).

Les propositions

- * Faire connaissance avant que les professionnels ne lisent le dossier de l'enfant.
- * Ne pas imposer à l'enfant ou au jeune de répéter son histoire.
- * Faire des jeux pour apprendre à se connaître entre enfant/jeune et adulte.
- * Organiser des points plus réguliers entre l'enfant et son/sa référent.e ASE et son/sa référent.e en foyer ou assistant.e familial.le, notamment lors d'événements importants (audience...).
- * Etre autorisé.e à changer de référent.e ASE si on en ressent le besoin.
- * En cas de changement, proposer à l'enfant de valider le choix du nouveau. Assurer la transition entre l'ancien référent et le nouveau en demandant à l'enfant quelles informations importantes lui partager.
- * Prévenir l'enfant lorsque sa parole doit être relayée à d'autres professionnels et lui expliquer les raisons.
- * Partager les écrits professionnels aux enfants (en lisant, en montrant, en expliquant...) pour éviter notamment que les enfants soient surpris devant le juge.
- * Pour prévenir le mal-être dans le lieu d'accueil, chaque professionnel doit être pro-actif envers l'enfant en lui demandant régulièrement comment il se sent, s'il a besoin d'aide...
- * Mettre à disposition un numéro de téléphone à contacter en cas de difficultés vécues sur son lieu d'accueil.
- * Proposer à l'enfant de revoir les professionnels de ses anciens lieux d'accueil pour garder le lien.



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Notre futur livret d'accompagnement

1ère étape : Regarder ce qui a été fait auparavant.

Plusieurs exemplaires de documents réalisés en Seine-Saint-Denis, en France voire dans d'autres pays ont été présentés aux différents groupes qui ont pu partager ce qu'ils ont apprécié ou non.

Document 1 : La protection de l'enfant, l'accompagnement des familles - Département de la Seine-Saint-Denis



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Le lexique de mots entendus régulièrement en protection de l'enfance
- Le schéma d'explication sur le rôle de chacun (travailleurs sociaux, inspectrice ASE, Juge...) lors des différentes étapes du parcours (repérage, accompagnement...)



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Le schéma qui explique les étapes du parcours en parlant de la prévention d'abord



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Aucun commentaire.



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

1. Le manque d'illustrations et le peu d'illustrations présentées peu attrayantes
2. Le déséquilibre entre le texte (très présent) et les illustrations
3. Le livret est trop court

Document 2 : C'est quoi la justice ? - Ministère de la Justice



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Le bon équilibre entre dessins et textes
- Chaque double page est consacrée à un thème, ce qui ajoute de la clarté et compréhension
- Les nombreuses informations données et bien expliquées
- La présence de jeux à faire dans le livret, et en lien avec le thème



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- La présentation des professionnels (juge, greffier...)
- Les explications données, par exemple sur le déroulement d'un procès au pénal
- Les informations données sur les droits
- Les illustrations et la calligraphie
- La présence de jeux



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La présentation trop générale sur la justice, pas d'explication spécifique sur les mesures [en protection de l'enfance]
- Le peu d'utilité des jeux sur la justice [\[Sur ce point, les deux groupes de professionnels ne sont pas d'accord\]](#)



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Aucun commentaire

Document 3 : "Ca peut arriver près de chez toi" L'aide à la jeunesse en Communauté française expliquée aux enfants et aux adultes



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Les cartes qui expliquent le rôle des professionnels
- L'efficacité du livret



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Les illustrations sont ludiques
- Le livret est adapté aux enfants
- La calligraphie est lisible
- Le livret est bien construit



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La bande dessinée est un peu caricaturale



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- La bande dessinée ne montre pas en images toutes les situations possibles



Notre futur livret d'accompagnement

Document 4 : Mon livret d'accompagnement 3-6 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- La personnification du livret (parler en “tu”, histoire qui leur ressemble...)
- L'axe sur les émotions



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Le livre ne minimise pas les émotions des enfants



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Le caractère spécifique à une certaine tranche d'âge très jeune



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Des informations ne sont pas adaptées aux tout-petits ciblés par le livret
- Il y a trop peu d'informations données, cela n'est pas un livret d'accompagnement, il n'est pas assez “préparatif”



Document 5 : Mon livret d'accompagnement 6-10 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Un livret ludique et à investir : pouvoir dessiner, répondre aux questions, mettre sa photo, faire son “ecomap”...
- L'adaptation possible en fonction de l'âge
- La précision et l'illustration des informations apportées



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Les étapes clés du parcours
- La présentation des professionnels
- Les différents lieux possibles où l'on peut vivre
- Le dictionnaire des mots souvent utilisés
- Les numéros d'urgence



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La longueur (25 pages) pour l'âge ciblé (moins de 6 ans) et le nombre très important d'informations données
- Des formulations parfois maladroites : “ce qui t'arrive n'est pas de ta faute”



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Pour les lieux où vivre : il manque les appartements, foyers jeunes travailleurs...
- Pour les relations : il manque des informations pour comprendre pourquoi il est important de conserver les bonnes relations et savoir si une relation est mauvaise
- De manière générale : un livret qui peut faire “journal intime” qui peut rebuter certains



Document 6 : Ton livret d'accompagnement 11-14 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Les parties sur “mes besoins” et “mes émotions”
- Le caractère ludique et l'interaction possible
- Les parties “Mon parcours” et “Mon suivi” avec des questions intéressantes



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Une présentation dense et un peu “fouillis” (ex : mon parcours et mon suivi dans deux parties différentes)



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Pour l'accès à la culture, au sport et loisirs : davantage mettre en avant les possibilités pour les enfants et jeunes





Notre futur livret d'accompagnement

A quels objectifs ce livret d'accompagnement doit-il répondre ?

 Le point de vue des professionnels :	 Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées communes aux deux groupes	
• Présenter les différents interlocuteurs et acteurs • Présenter les droits, des enfants de manière générale et des enfants protégés et placés • Expliquer ce qu'est la protection, rappeler les raisons de cette protection... • Répondre à des questions, tout en rassurant	• Présenter les rôles des différents professionnels • Expliquer les droits de l'enfant mais aussi les devoirs de l'adulte envers l'enfant (exemple : comment faire un recours, écrire à l'inspectrice...) • Expliquer les raisons du placement avec des exemples et illustrations • Donner de la motivation et de l'espoir aux enfants et adolescents. Lorsqu'ils lisent le livret, ils doivent se dire "ça va aller, pas de panique"
Les idées supplémentaires	
• Guider l'enfant/le jeune sur ce qui l'attend, sur son futur parcours en donnant les grandes étapes • Donner des informations utiles (exemple : numéros de téléphone) • Donner de la place à l'entourage de l'enfant : notamment ses amitiés	• Expliquer les différents types d'accompagnement possibles, les divers lieux d'accueil (en citant les associations) • Parler de l'ADEPAPE (association départementale d'entraide des personnes accompagnées en protection de l'enfance) • Permettre à l'enfant / le jeune de l'utiliser comme support d'échange avec un adulte de son choix (référént ASE, un adulte du foyer ou de la famille d'accueil) voire de le remplir avec.

Quels sont les thèmes indispensables qui doivent figurer dans le livret ?

 Le point de vue des professionnels :	 Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées communes aux deux groupes	
• L'entourage de l'enfant, avec un volet soutien aux parents • La continuité de la vie sociale, culturelle et sportive • Les professionnels autour de l'enfant • Le bien-être (comment je vais, ce qui m'aide à aller bien...) • Le volet médical (en donnant des informations clés comme la consultation d'un médecin...)	• Les liens avec l'entourage et la famille • Les liens avec les autres enfants et jeunes accueillis, avec les professionnels... • L'accès à la culture, au sport et aux loisirs • La santé
Les idées supplémentaires	
• La protection : devoir de protection, absence de responsabilité de l'enfant dans ce qui lui arrive et les raisons du placement "pourquoi je suis placé.e ?" • Les droits que l'enfant a, peu importe son âge, dont les droits des enfants protégés • Le quotidien au sein de son lieu de vie	• La société et la citoyenneté • Les besoins de l'enfant • Les discriminations, le vivre-ensemble et le respect de l'intimité • L'accompagnement vers l'autonomie (une page sur la gestion de l'argent, les aides comme Boost'études...) et après la fin de l'accompagnement (exemple : consulter son dossier)



Notre futur livret d'accompagnement

Quelles informations qui ne sont pas données habituellement ou trop tardivement faudrait-il ajouter dans ce livret ?

Le point de vue des professionnels :	Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées communes aux deux groupes	
• L'accès à son dossier et la lecture des rapports	• Le droit de lire les écrits qui concernent l'enfant / le jeune
Les idées supplémentaires	
• Le nom de l'éducateur ou l'éducatrice référent ASE • Les raisons du placement • Les objectifs de l'accompagnement pour sortir de l'ASE : comment "on" en sort ? "On" étant entendu comme une équipe avec l'enfant/le jeune, la famille, les professionnels... • Les droits des parents • Le statut des enfants (exemple : pupille) • La place de l'école • La participation des enfants dans leur parcours (exemple : participation à la synthèse) • Le droit à la sociabilité (au sein des lieux d'accueil ou en dehors)	• Le contact des circonscriptions ASE / CAMNA • Le contact de l'ADEPAPE • Le Conseil des jeunes • Un lexique des termes utilisés • Des conseils sur comment parler de sa situation de placement • Des indications sur qui contacter en cas de problème • La thème de l'image et la confiance en soi

Quelles autres informations ou ressources peuvent être transmises ?

Le point de vue des professionnels :	Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées supplémentaires	
• Un annuaire pour renvoyer vers des ressources extérieures • Un glossaire comprenant l'explication de sigles et des définitions • A noter l'intérêt d'une "double entrée" : les informations qui sont transmises par le travailleur social à l'enfant et les informations transmises par l'enfant au travailleur social	• Le lien vers le Passeport Autonomie • Un guide des "bons plans" à destination des enfants et jeunes • Une page sur la santé, présentant les différents professionnels (dentiste, psychologue, médecin traitant), la carte vitale, son corps, l'hygiène, les vaccins, la santé sexuelle, les règles, le consentement, les lieux d'écoute et les personnes ressources • Les démarches administratives : impôts, DLS, DSS, démarches de régularisation à la préfecture, MDPH... → ce point renvoie aux objectifs poursuivis par le Passeport Autonomie délivré aux jeunes à partir de 16 ans

Quels professionnels pourraient être présentés dans le livret ?

Le point de vue des professionnels :	Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées communes aux deux groupes	
• Le ou la Juge des enfants • Les travailleurs sociaux dont les référents, les assistants familiaux + l'équipe du foyer • Le ou la psychologue en circonscription ou extérieur • L'inspectrice • L'avocat(e)	• Le ou la Juge des enfants • Les travailleurs sociaux • Le service ASE avec les circonscriptions, la CAMNA • Le ou la psychologue • Les assistants familiaux • Le ou la chef(fe) de service • L'inspectrice • L'avocat(e)
Les idées supplémentaires	
• Le ou la Juge aux affaires familiales • L'administrateur ad hoc • L'association d'entraide entre anciens • Le Conseil des jeunes • Le Département • Les professionnels du volet médical : médecin ASE, puer ASE... Et permettre de nommer les personnes importantes pour eux	• Les CESF • Le ou la CISP • Le ou la collaboratrice • Le bureau des établissements et le bureau de l'accueil familial



Notre futur livret d'accompagnement

4ème étape : Réfléchir au format du livret

Pour qu'il soit le plus adapté en fonction de l'âge, de l'accompagnement proposé... et qu'il soit utilisé par chaque enfant et jeune en cas de besoin

Avez-vous des idées pour présenter le contenu ?

 Le point de vue des professionnels :	 Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
Les idées communes aux deux groupes	
• Mettre un espace d'expression libre, avec de l'espace notamment pour les mots des copains/copines... • Utiliser le tutoiement • Avoir des cartes pour présenter les professionnels, visualiser et se représenter • Donner un outil personnalisable (mais en version numérique peut-être ?) • Garder un équilibre entre texte et dessin • Raconter comment le livret a été construit, en associant des images et donner à voir que ce document a été fait par d'autres enfants et jeunes	• Mettre un espace pour s'exprimer : dessin, espaces à compléter etc. • Utiliser le tutoiement mais pour les plus âgés utiliser le vouvoiement • Faire des cartes pour présenter les rôles • Avoir un livret basé sur les enfants et jeunes et avoir un outil différent pour les familles • Eviter d'avoir des pages avec uniquement du texte • Mettre des illustrations et avec des personnages avec des origines ethniques variées • Faire participer le Conseil des jeunes à son élaboration tant que le fond que sur la forme
Les idées supplémentaires	
• Expliciter la différence entre les mesures administratives et les mesures judiciaires • Etre un objet qui dure, que l'enfant/le jeune puisse garder et qui permette de laisser des traces • Etre un objet qui soit personnel, qui retrace l'histoire de l'enfant • Etre un objet qui puisse se conserver facilement dans le temps : format numérique ? avec des vidéos ? un outil dynamique et interactif ? • Distinguer deux livrets ou parties : une explicative sur le parcours, les personnes ressources, l'écomap... et une sur principe d'un carnet de bord axé sur les émotions et rêves • Mettre des photos des professionnels et leurs coordonnées sous forme de Schéma • Renvoyer vers des liens (vidéos ou autre ressource) via des QR Codes	• Remettre le livret le "premier jour" (à adapter en fonction des situations) • Utiliser des couleurs vives • Utiliser un format bande dessinée pour des exemples • Traduire le livret dans d'autres langues, notamment pour les enfants et jeunes qui ne parlent pas français, ou à minima renvoyer vers des sites de traduction en ligne • Intégrer des témoignages • Avoir un livret différent selon la tranche d'âge : primaire, préadolescence, adolescence et jeune majeur • Avoir un classeur par jeune pour remettre tous les documents → ce point renvoie aux objectifs poursuivis par le Passeport Autonomie délivré aux jeunes à partir de 16 ans • Pour mieux présenter la protection de l'enfance, avoir des supports ludiques tels que des vidéos avec un personnage • Prévoir la possibilité d'en faire une copie si l'enfant / le jeune est d'accord, et ce, pour éviter de le perdre • Réfléchir aux conditions de garantie que le livret soit gardé dans un endroit sûr et non consulté sans l'accord de l'enfant / du jeune

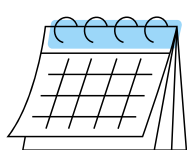
Quels "outils" pourraient être ajoutés au livret ?

 Le point de vue des professionnels :	 Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :
• Intégrer un renvoi vers des ressources déjà existantes (site internet B_ASE, Passeport Autonomie, Espace droits des enfants...) • Intégrer un annuaire	• Intégrer un lien vers la B_ASE • Intégrer des liens vers les réseaux sociaux • Intégrer un renvoi vers des vidéos • Intégrer des ressources bibliographiques



Ma santé

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 6 avril et samedi 8 avril 2023 ; samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 jeunes de 15 à 21 ans ; 8 enfants de 11 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'aide apportée par les assistant.e.s familiaux.ales ou éducateur.ice.s pour (re)trouver des professionnel.le.s de santé (exemple : un médecin traitant).
- La possibilité pour les jeunes de prendre leurs rendez-vous médicaux et de s'y rendre en toute autonomie dès lors qu'ils le souhaitent.
- La venue de professionnel.le.s de santé (exemple : psychologue) au sein du lieu d'accueil.
- A l'inverse, pour certains il est important d'avoir les rendez-vous à l'extérieur, permettant de s'éloigner du quotidien.
- “ Avec les rendez-vous à l'extérieur, on sort, on s'aère, on s'éloigne. ”
- Le sentiment d'une bonne compréhension des enfants et jeunes par les psychologues.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'impossibilité des professionnel.le.s d'accompagner les jeunes à leurs rendez-vous médicaux lorsqu'ils souhaitent l'être.
- Le peu de disponibilité des professionnel.le.s (psychologues notamment) qui oblige de prioriser les rendez-vous entre enfants et jeunes ou d'aller à l'hôpital.
- “ Ils mettent des jeunes en priorité par rapport à d'autres. ”
- Les ruptures de soins et de suivi médical, qui s'expliquent notamment par le manque de remplacement des professionnel.le.s de santé.
- “ Mon dentiste est parti à la retraite. Les éducateurs n'ont pas pris un autre suivi pour mes dents. ”
- Le manque de choix et de consultation des enfants et jeunes sur leur suivi de santé et le/la professionnel.le de santé qui sera en charge de celui-ci (exemple : choisir son/sa psychologue).
- Le manque d'explication d'événements ou décisions importants qui peut impacter la santé mentale des enfants et jeunes (exemple : changement d'établissement scolaire, changement de lieu d'accueil...).

Les propositions

- * Questionner systématiquement chaque enfant et jeune sur ses besoins en santé mentale et physique, quel que soit l'âge à partir duquel il est accompagné par l'ASE. Pour compléter, réaliser un bilan de santé.
- * Proposer systématiquement et régulièrement un suivi psychologique à chaque enfant/jeune.
- * Nommer une personne en charge du suivi médical et du traitement de l'enfant / du jeune.
- * Laisser le choix à l'enfant ou au jeune concernant le professionnel qui l'accompagne, le suivi proposé...
- * Accompagner les enfants et jeunes aux rendez-vous médicaux lorsqu'ils le demandent.
- * Fournir les médicaments / le traitement aux enfants et jeunes lorsqu'ils le demandent.
- * Mieux informer les enfants et jeunes sur le rôle des différent.e.s professionnel.le.s de santé. Cette information pourrait se faire sous un format ludique (exemple : les vidéos 1 jour 1 question). Cette meilleure information pourrait lever les appréhensions des enfants et jeunes refusant le soin.
- * Avoir un.e infirmier.e dans chaque foyer.
- * S'informer et collaborer avec des structures professionnelles ou universitaires de santé
- * Mieux informer les lieux d'accueil sur les aides possibles pour un enfant qui a une pathologie ou un handicap.



Nous contacter :

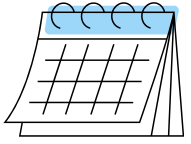
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Conseil Des Jeunes



Ma santé mentale

Compte-rendu des rencontres de mai 2024



Dates : samedi 25 mai 2024 et jeudi 30 mai 2024



Participant.e.s : 8 enfants et jeunes de 16 à 26 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- **Le soutien et l'écoute proposés par les professionnels** (tant dans les lieux d'accueil que par les référent.e.s ASE...) qui accompagnent les enfants au quotidien, et durant plusieurs années pour certain.e.s.

“ Mon éducatrice [ASE] a été présente dans les mauvais moments de ma vie. ”

- **L'accompagnement psychologique de l'enfant ou du jeune** rendu possible par la présence de psychologues en circonscription ASE, dans certains lieux d'accueil ou grâce à une prise en charge par l'ASE.

“ On a toutes été traumatisées par des psychologues et on ne voulait plus en voir (...) avec elle [nouvelle psychologue] tout se passe bien. ”

- **L'existence de lieux ressources en Seine-Saint-Denis** : l'espace Tête à tête, les maisons des adolescents... **et les visites de ces lieux organisées par les professionnels.**

- **La démonstration d'émotions de la part des professionnels envers l'enfant ou le jeune.**

- **La reconnaissance des erreurs commises en tant que professionnel dans l'accompagnement de l'enfant ou du jeune.**

“ Elle s'est excusée (...) ça a été très important pour moi, ça m'a donné l'exemple. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le manque de considération de la santé mentale de manière générale dans la société et en protection de l'enfance.**

- **Les stéréotypes et les préjugés diffusés dans la société, et selon le milieu familial, qui renforcent la difficulté d'accès aux soins.**

- **Les difficultés et comportements des parents qui se répercutent sur l'enfant.**

“ Il y a des parents qui ne devraient pas être parents (...) en tout cas il faudrait accompagner les parents à le devenir. ”

- **Le sentiment de ne pas être écouté et entendu par certains professionnels.**

- **Le sentiment de jugement ressenti par l'enfant ou le jeune lorsqu'il s'exprime devant les professionnels de santé** (psychologue, médecin...)

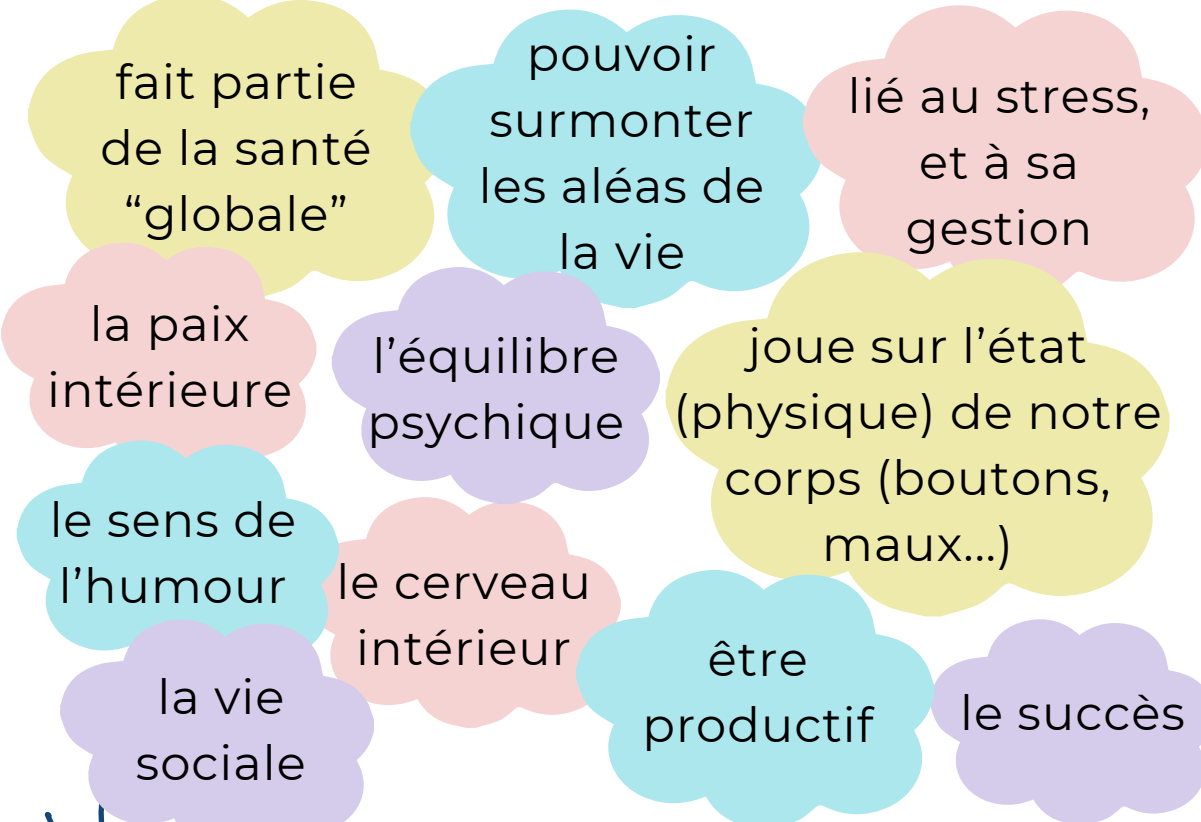
- **Le constat d'un "manque d'émotions" exprimées par les professionnels**, notamment lorsque l'enfant ou le jeune se confie sur ses difficultés et/ou son histoire.

“ Si tu as choisi ce métier tu ne dois pas perdre de vue pourquoi tu as voulu le faire, sinon il faut arrêter. ”

- **Le sentiment d'une inaction de la part de certains professionnels lorsque l'enfant ou le jeune révèle son mal-être.**

- **Du point de vue de certains enfants ou jeunes, l'impression de ne pas s'en sortir sans accompagnement psychologique et éducatif dédié**

La "santé mentale" : à quoi cela vous fait penser ?



Les propositions

- ★ **Améliorer la prévention** autour de la santé mentale **et l'accompagnement psychologique au sein de la société et auprès des parents notamment** (réseaux sociaux...).

- ★ **Garantir un accompagnement psychologique à chaque enfant ou jeune, voire le rendre obligatoire.**

Pour convaincre de l'intérêt, **revoir la manière de communiquer** sur cet accompagnement (par exemple : visite d'un lieu dédié à la thématique).

- ★ **Former les professionnels sur ces enjeux et/ou recruter des professionnels avec une formation adéquate** (exemple : psychologue).

- ★ **Permettre à l'enfant ou au jeune de changer de psychologue en fonction de son ressenti.**

- ★ **Elargir l'accompagnement psychologique à la réalisation d'activités artistiques ou sportives** pour aider l'enfant ou le jeune à aller mieux.

- ★ **Mieux expliquer les raisons du placement à l'enfant ou au jeune, et adapter les explications aux enfants plus jeunes.**

- ★ **Proposer des interventions autour de l'estime de soi, de la confiance en soi et du prendre soin de soi.**

- ★ **Développer les espaces et groupes de parole pour les enfants et jeunes.**

- ★ **Laisser et respecter le temps de l'enfant.**

- ★ **Proposer aux enfants des modèles inspirants.**



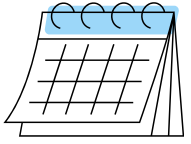
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Conseil Des Jeunes

Le vivre-ensemble

Compte-rendu des rencontres de mai 2024



Dates : samedi 25 mai 2024 et jeudi 30 mai 2024



Participant.e.s : 8 enfants et jeunes de 16 à 26 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- **L'action rapide des professionnels** en cas de violences subies **au sein du lieu d'accueil et la protection de l'enfant ou du jeune concerné.**
- **L'entraide entre pairs et les comportements bienveillants** (exemples : rassurer l'enfant ou le jeune victime de moquerie ou de harcèlement, aller vers l'enfant ou le jeune en retrait, toquer à la porte avant d'entrer...)
- **Les enfants peuvent se comprendre bien mieux que les adultes.**
- **L'organisation de temps collectifs** (entre enfants/jeunes, et entre enfants/jeunes et équipe éducative), **modérés par une personne extérieure et ou formée**
- **Les temps consacrés à soi** quand on vit dans un collectif.
- **La normalisation des "temps de prise de recul"** notamment en cas de conflits entre enfants et/ou jeunes.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les conflits entre enfants et/ou jeunes au sein de leur lieu d'accueil**, pour plusieurs raisons :
 - manque de respect de l'espace et des affaires personnelles de chacun.e,
 - difficile répartition des tâches ménagères,
 - difficile partage des espaces, de la nourriture
 - différences de traitement par les adultes selon les enfants et le manque d'explications sur celles-ci...
- **Les violences verbales ou physiques entre enfants ou jeunes, les propos discriminants et le harcèlement.**
- **Les répercussions négatives de la vie en collectif sur le comportement.**
 - “ C'est dur d'être quelqu'un dans un groupe ”
 - “ A trop vivre en collectif, on devient associable et égoïste. ”
- **Le manque d'intimité et de confidentialité.**
- **Les punitions prononcées par les professionnels jugées "faciles" et sans accompagnement éducatif**

Le "vivre-ensemble" :

à quoi cela vous fait penser ?



Les propositions

- ★ **Garantir la disponibilité et l'outillage des équipes éducatives pour favoriser le vivre-ensemble et gérer les conflits.**
- ★ **Former l'ensemble des professionnels (et leur entourage lors de l'accueil familial) au vivre-ensemble et proposer une présence de professionnels spécialisés (exemple : psychologue).**
- ★ **Prendre des sanctions dans le cas d'actes violents.**
- ★ **Trouver des alternatives aux punitions et analyser les sources du comportement.**
- ★ **Organiser systématiquement des temps de réunion pour débriefer** de la semaine écoulée, apaiser les conflits. **Garantir que ces réunions soient suivies d'effets concrets.**
- ★ **Favoriser le collectif : faire des repas conviviaux, des activités...**
- ★ **Pour limiter les répercussions d'une vie en collectif, permettre aux enfants et jeunes accueillis dans des collectifs de partir en vacances en famille d'accueil relais.**
- ★ **Agir en faveur d'une plus grande intimité : toquer à la porte, avoir sa propre clé...**
- ★ **Prévenir des risques de parler de soi à d'autres enfants et/ou jeunes.**



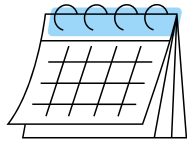
Activité découverte "Allumer un feu comme nos ancêtres" à l'archéosite départemental de Neuilly-sur-marne.

Prise de notes virtuelle.

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Le respect et la lutte contre les discriminations

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 enfants de 11 à 15 ans et 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

“ Je me suis toujours sentie respectée dans mon lieu d'accueil. Je parais renfermée, on ne me cherche pas des histoires. ”

- La relation de confiance qui s'établit entre les professionnel.le.s, notamment les éducateur.ice.s, et les enfants et jeunes.
- La possibilité de réaliser des sorties ou séjours pour apaiser les tensions dans un groupe et (re)nouer des liens.
- Le respect des croyances, des orientations sexuelles, des opinions... par les professionnel.le.s.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de formation et/ou d'action des professionnel.le.s sur la gestion des conflits entre enfants.

“ Généralement les éducateurs s'interposent pour trouver des solutions mais certains ne se cassent pas la tête (...) ils nous disent de régler entre nous. ”

- La tenue de propos discriminatoires par des professionnel.le.s envers les enfants et jeunes.

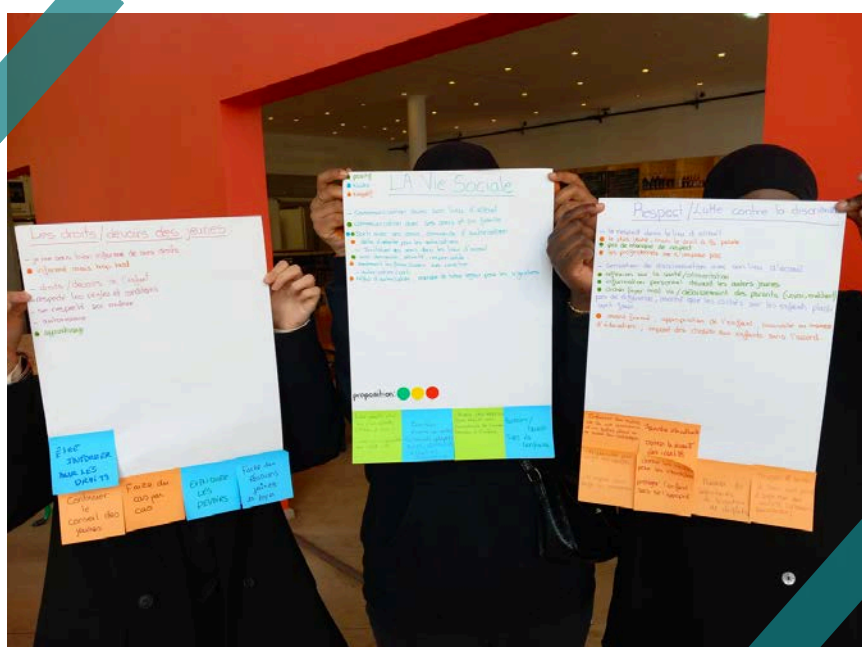
“ J'ai déjà eu des réflexions, sur mon poids ou mon foulard. ”

- L'existence de remarques ou comportements sexistes, par exemple dans l'exécution des tâches domestiques.

“ Dans mes différents foyers on avait des plannings mais c'était plus les filles qui faisaient le ménage. ”

- Les préjugés autour de l'Aide sociale à l'enfance véhiculés dans la société, à l'école...

“ On est des personnes mal vues. C'est des clichés : on est prostituées, dealers, voleurs, voués à l'échec (...) le manque de tolérance est dans la société. ”



Les propositions

- * Avoir davantage d'éducateur.ice.s pour un meilleur encadrement des enfants et des jeunes.
- * Soutenir la formation des éducateur.ice.s à la gestion des conflits et nommer un responsable en charge de régler les conflits entre enfants/jeunes.
- * Réaliser des séjours pour apaiser le groupe / la famille d'accueil lorsqu'il y a des tensions et conflits.
- * Intégrer la prévention et la lutte contre les discriminations dans la formation continue des professionnel.le.s, notamment des éducateur.ice.s et des assistant.e.s familiaux.ales.
- * Indiquer auprès des enfants et jeunes à qui parler de propos ou comportements discriminatoires vécus ou dont ils ont été témoins.
- * Aborder systématiquement la question du respect et des discriminations lors des rendez-vous avec les référent.e.s ASE.
- * Travailler sur les origines des enfants et jeunes : les faire connaître et en parler de manière neutre, non-discriminatoire.
- * Réaliser une journée culturelle pour montrer la diversité des identités des enfants et jeunes. Chaque enfant choisirait un pays qui n'est pas le sien.
- * Expliquer le refus de voyager à l'étranger ou dans le pays d'origine (notamment pour les jeunes MNA).
- * Informer “le grand public” sur la vie quotidienne d'un.e enfant confié.e pour casser les préjugés.



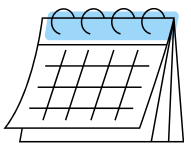
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mes droits et devoirs

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'information sur ses droits et devoirs en tant qu'enfant/que jeune. Par exemple, la présentation du Contrat jeune majeur.
- L'existence de différents canaux d'information : réunion individuelle ou atelier collectif, réseaux sociaux...
- L'existence de différents moyens pour échanger et s'exprimer :
 - Les réunions au sein des lieux d'accueil ("réunion jeunes", "conseil de vie sociale"...)
 - La nomination de délégué.e.s des enfants et jeunes
 - Le Conseil des jeunes

“ A la réunion jeunes on propose des activités et c'est mis en place assez vite! ”

- La possibilité de s'exprimer différemment qu'à l'oral, par écrit ou par la voie numérique pour les enfants et jeunes qui en auraient besoin. Par exemple, via un questionnaire en ligne.
- L'utilisation de temps informels (sortie, activité, trajet...) et "hors du bureau" pour aider les enfants et jeunes à s'exprimer.
- L'apprentissage progressif pour devenir autonome et accéder à ses droits (bourse, impôt...)

“ Au foyer, on a appris toutes les démarches à réaliser. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Un manque d'information sur les droits et devoirs des enfants et jeunes (de manière générale, à l'école ou à l'ASE) ou une information trop tardive.
- Un manque d'information et d'explication sur les obligations qu'ont les enfants et jeunes, et notamment les enfants et jeunes confiés. Par exemple, la participation financière.
- Le manque d'espace pour l'enfant afin qu'il soit "libre" et "confiant" et "sans influence" d'un adulte présent (par exemple, le parent).
- Le non-respect de la confidentialité de la parole de l'enfant.
- L'existence de règles et punitions portant atteinte à des droits importants pour les enfants et jeunes.

“ On nous disait "si tu ne te comportes pas bien tu n'auras pas ton argent de poche" alors que c'est un droit et que cela nous sert à nous habiller, nous amuser. ”

Les propositions

Quant à une meilleure information sur les droits et devoirs :

- * Organiser une journée dédiée aux droits des enfants au sein des établissements scolaires.
- * Mettre en place des activités de sensibilisation aux droits au sein des lieux d'accueil lors de la Journée des droits de l'enfant du 20 novembre.
- * Animer des ateliers de sensibilisation et d'information auprès des enfants et jeunes, en présence de délégué.e.s et d'avocat.e.s spécialisés.
- * Faire connaître et respecter le droit à un entretien seul.e avec le Juge.
- * Systématiser les explications quant à une décision ou interdiction concernant l'enfant.

Quant à une meilleure expression et participation des enfants et jeunes :

- * Organiser des réunions au sein des lieux d'accueil et mettre en place et suivre les propositions qui en sont issues.
- * Poursuivre le Conseil des jeunes et suivre les évolutions apportées par le Conseil au fur et à mesure du temps.
- * Développer les temps informels, conviviaux et "hors du bureau" entre professionnels et enfants et jeunes.



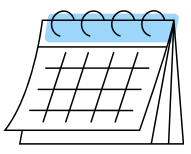
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma vie sociale

Compte-rendu des rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 15 enfants de 7 à 15 ans et 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- Un constat positif quant à la communication avec son entourage (famille, amis...).
- Cette communication est facilitée par différents canaux : téléphone, réseaux sociaux, visites... bien qu'elle soit réglementée (horaires d'usage du téléphone, âge à partir duquel un téléphone est autorisé...)
- La possibilité d'inviter des amis ou ses frères et sœurs au sein de son lieu d'accueil.
- La possibilité de sortir à l'extérieur avec ses amis (exemple : sortie shopping).
- Pour certains, l'existence de cadre est utile aux enfants et jeunes
- Pour certains, il est aidant de créer un lien d'abord par téléphone avant un rendez-vous physique avec les membres de sa famille, notamment ceux avec qui ils ont peu voire pas de contact.



Ce qui manque ou est négatif

- Les délais d'autorisation (de visite, sortie ou séjour...) qui sont parfois trop longs.
- Je devais envoyer un mail à mon éducatrice ASE pour voir mes sœurs et attendre longtemps l'autorisation.
- Des règles jugées plus strictes en famille d'accueil (ne pas avoir le droit de sortir après 18h30, expliquer avec qui, jusqu'à quand, où... sortir) ou très différentes selon les établissements.
- L'absence d'envie ou le sentiment de honte d'inviter des proches au sein de son lieu d'accueil. Cela est d'autant plus compliqué lorsque la chambre est partagée et que des visites peuvent être source de conflits ou d'insécurité.
- Le manque de respect de l'intimité de l'enfant ou du jeune. Par exemple, quand un professionnel vérifie son téléphone sans accord.
- Le décalage entre le vécu de l'enfant/du jeune et ce qui est expliqué à son entourage. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il y a des difficultés d'interprétation linguistique.
- Le sentiment d'isolement plus fort pour un.e mineur.e non accompagné.e.

Les propositions

- ★ Etre accueilli.e avec ses frères et sœurs ou réévaluer les possibilités d'accueil régulièrement lorsque la fratrie est séparée.
- ★ Maintenir les liens avec son entourage (fratrie et autres membres de la famille que les parents).
- ★ Avoir la possibilité d'accueillir ses proches dans sa chambre, ou a minima dans un espace dédié et aménagé dans le lieu d'accueil. Pouvoir organiser des événements (fêtes, soirées pyjamas...) avec ses amis de l'extérieur.
- ★ Adapter les salles des visites médiatisées aux enfants et jeunes plus âgés.
- ★ Utiliser d'autres lieux pour rencontrer ses proches : bibliothèque, parcs, restaurants, tiers-lieux...
- ★ S'appuyer sur un tiers de confiance ou un.e parrain/marraine pour rencontrer ses proches hors d'un bureau ou du lieu d'accueil.
- ★ Autoriser des sorties le soir ou le weekend aux mineur.e.s, sans imposer un quota d'heures.
- ★ Permettre aux enfants de se rendre chez leurs amis quel que soit leur âge.
- ★ Garantir une signature rapide des documents en nommant une personne responsable des signatures.
- ★ Avoir un.e interprète lors des échanges entre l'enfant et sa famille.
- ★ Avoir une vigilance renforcée sur la création de liens pour les jeunes mineurs non accompagnés.



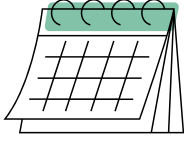
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma vie sociale

Compte-rendu des rencontres de janvier 2024



Dates : samedi 27 janvier et jeudi 1er février 2024



Participant.e.s : 11 enfants de 5 à 10 ans, 20 enfants de 11 à 15 ans, 14 jeunes de 16 à 26 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- Lorsque les professionnel.le.s écoutent et portent la parole de l'enfant / du jeune.
- Le soutien psychologique que les professionnel.le.s apportent, notamment lorsque que l'enfant / le jeune ne va pas bien.

“ J'ai toujours été soutenu par mon éducateur (...) je suis toujours en contact avec lui malgré que je ne sois plus suivi. ”

- L'appui de personnes dans l'entourage élargi (par exemple, les parents d'un ami)

“ Ils m'invitent régulièrement chez eux pour dîner ou dormir. ”

- En collectif, les activités ou sorties qui permettent de travailler la cohésion du groupe.

Cela est d'autant plus aidant lorsque ce sont les enfants/jeunes qui co-organisent.

- Avoir suffisamment d'argent de poche, notamment pour pouvoir offrir des cadeaux aux anniversaires de ses ami.e.s.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les lenteurs administratives qui impactent la vie sociale voire créent un sentiment d'exclusion sociale et un retard dans l'autonomie. Les jeunes déplorent “la contrainte de l'autorité parentale” pour certains actes de leur vie.

“ Depuis août 2023 j'attends l'autorisation pour ouvrir mon compte bancaire. ”

- Un manque d'écoute sur les besoins de sortie et d'adaptation des horaires de sortie en fonction des âges. Par exemple, des règles similaires pour des enfants de moins de 16 ans et pour ceux de 16 ans et plus voire majeur.e.s.

- Un budget “vêtue” restreint ou des vêtements donnés abîmés qui participent au sentiment de stigmatisation des enfants et jeunes confiés.

“ On ne demande pas des vêtements de marque mais juste des vêtements décents. ”

- Les délais d'attente importants pour voir ses frères et sœurs voire des cas de refus.

- Dans le cas d'un accueil collectif, un manque de travail sur la cohésion et la vie du groupe qui impacte certains enfants/jeunes qui se sentent mis à l'écart.

Les propositions

- ★ Revoir les procédures d'autorisation parentale pour certains actes afin de faciliter la vie de l'enfant / du jeune.
- ★ Mieux informer sur les démarches à réaliser en matière de délégation de l'autorité parentale lorsqu'une situation est bloquante.
- ★ Permettre aux enfants et jeunes d'inviter leurs ami.e.s au sein des lieux d'accueil, de manière générale et en particulier lors des anniversaires.
- ★ Préparer systématiquement les règles de vie du foyer avec une participation active de l'équipe et des enfants et jeunes. Renouveler ou revalider régulièrement ces règles lorsque de nouvelles personnes sont accueillies.
- ★ Revoir les horaires de sortie et couvre-feu pour mieux les adapter aux besoins et âges.
- ★ Prévoir un budget vêtue suffisant pour tout.e.s et plus important pour les enfants et jeunes nouvellement accueilli.e.s, pour les aider à se remettre des difficultés vécues et à se sentir eux-mêmes. Garantir également un budget pour accompagner le jeune dans le développement de sa vie sociale (permis, études...).
- ★ Garantir aux frères et sœurs des visites régulières lorsqu'ils et elles ne sont pas accueilli.e.s sur le même lieu.
- ★ Réaliser davantage d'activités collectives et de temps de cohésion de groupe, afin de permettre à chaque enfant/jeune de se sentir intégré.
- ★ Proposer des temps de sensibilisation sur les discriminations, le harcèlement et l'exclusion sociale.
- ★ Favoriser la participation à des actions de bénévolat en dehors des lieux de vie (exemple : maraude).



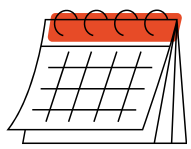
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma vie sociale

Compte-rendu des rencontres de janvier 2025



Dates : samedi 25 janvier 2025



Participant.e.s : 24 enfants de 6 à 15 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- La possibilité d'être invité.e chez ses ami.e.s ou d'inviter des ami.e.s sur son lieu d'accueil.
- La possibilité de sortir avec ses ami.e.s et d'avoir la confiance des professionnels.
- L'autorisation de garder le téléphone plus longtemps (notamment les weekends ou vacances scolaires).
- Les journées "libres" ou avec des temps calmes ou créatifs (exemple : regarder un film ensemble, cuisiner...)
- Les repas améliorés, à l'extérieur organisés par les éducateur.rices.

“ Je suis tranquille ! ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les délais d'autorisation de sortie trop longs (de l'autorité parentale ou du juge).
- Des horaires pour rentrer sur son lieu d'accueil jugés trop tôt (exemple : 18h30)
- La distance très importante entre les membres de son entourage et le lieu d'accueil.
- Le manque de rencontres avec ses parents ou ses frères et soeurs.
- Le manque de rencontres avec d'autres membres de la famille (grands parents...)
- Ils m'ont dit que j'allais voir ma grand mère mais je ne l'ai jamais vue, je ne sais pas pourquoi.
- Le fait de devoir se rendre seul.e aux sorties ou activités, sans accompagnement des adultes du lieu d'accueil [notamment en famille d'accueil].

Les propositions

- * Avoir une autorisation plus rapide lors d'une demande de sortie ou séjour.
- * Augmenter l'argent de poche ou pouvoir l'utiliser pour offrir des cadeaux à sa famille ou à ses ami.e.s lors de leur anniversaire.
- * Pouvoir voir ses ami.e.s de l'école hors des temps scolaires.
- * Pouvoir rendre visite aux adultes et aux enfants de ses anciens lieux d'accueil.
- * Trouver du temps et aider les enfants et jeunes à écrire des lettres à l'entourage qu'ils ne voient pas.
- * Avoir davantage de liberté et d'autonomie pour sortir, notamment lorsque l'on grandit.
- * Pouvoir se rendre sur son lieu de culte lors qu'on le souhaite et si possible être accompagné (en véhicule, transports...).



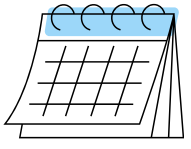
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mes liens avec mon entourage

Compte-rendu des rencontres de février 2024



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 10 enfants de 11 à 15 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant les liens avec sa famille :

- Ne pas être éloigné.e géographiquement de sa famille.
- Voir ses frères et sœurs régulièrement même en cas de placement.

“ Ce que j'aime c'est qu'au moins je les vois. ”

“ J'aimerais voir ma petite soeur une fois par mois. ”

Concernant les liens avec ses ami.e.s :

- Pouvoir voir ses ami.e.s dans des lieux extérieurs (exemple : centre commercial) ou chez eux (à l'occasion des anniversaires par exemple)
- Sortir spontanément en demandant le jour même ou la veille.

Concernant les liens avec d'autres personnes :

- Les activités qui peuvent être organisées.
- Les parrains et marraines qui permettent de quitter le foyer pendant un week-end.
- Les nombreuses personnes à qui parler. **Sur ce point, tous les participant.e.s ne sont pas d'accord.**

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les liens avec la famille ne sont pas toujours entretenus.
- Les visites médiatisées sont jugées trop courtes et sont organisées dans des lieux peu confortables (absence de canapé, jeux pour jeunes enfants...)
- Les droits de visite et d'hébergement mettent du temps à être mis en place.
- Les appels avec les proches peuvent être suspendus dans le cadre d'une punition.

- Le délai d'autorisation pour voir ses amis est trop long (2 semaines).
- L'impossibilité de rester dehors avec ses ami.e.s après l'école.
- L'impossibilité de convier ses ami.e.s extérieurs à son anniversaire.

“ On perd contact avec certains [amis]. ”

- Les difficultés rencontrés avec les autres enfants (conflits et violences, vols...) et le manque de réponse de la part des professionnel.le.s
- Les difficultés dans la relation avec les éducateur.rices : incompréhension, sentiment de favoritisme ou de décision arbitraire...

“ On est souvent avec des personnes que l'on ne connaît pas. ”

Les propositions

- ★ Avoir un espace davantage confortable pour les visites médiatisées (exemple : un espace canapé, une cuisine...) ou extérieur (exemple : parc, restaurant...) et allonger le temps de visites médiatisées.
- ★ Réaliser des activités avec ses parents.
- ★ Voir plus régulièrement ses frères et sœurs lorsque l'on est pas accueilli.e.s sur le même lieu. Limiter la distance géographique entre les membres de la fratrie.
- ★ Allonger la durée des appels téléphoniques avec son entourage.
- ★ Accélérer / faciliter les demandes d'autorisation parentale.
- ★ Pouvoir aller à l'étranger pour s'y rendre en vacances (avec le lieu d'accueil, l'établissement scolaire...)
- ★ Pour les enfants éloignés géographiquement de leur ancien domicile, organiser des temps de rencontre avec les amis.
- ★ Avoir l'autorisation d'inviter des ami.e.s au sein des lieux d'accueil.
- ★ Pouvoir se rendre chez ses ami.e.s, pour y rester dormir notamment.
- ★ Rendre visite à son/ses ancien(s) lieu(s) d'accueil.
- ★ Agir contre les vols dans les lieux d'accueil.
- ★ Arrêter les punitions collectives.
- ★ Être vigilant vis-à-vis de l'âge des enfants au sein des lieux d'accueil (exemple : proposer des activités adaptées).
- ★ Pouvoir changer de référent.e dans notre lieu d'accueil.
- ★ Être davantage transparent sur les règles et les procédures et en échanger entre enfants et professionnel.le.s pour lever le sentiment d'injustice.
- ★ Être entendu.e sur les demandes et être tenu.e au courant de leur avancée.

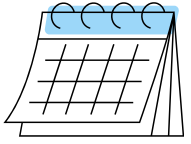


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mon statut d'enfant confié et mes autorisations

Compte-rendu des rencontres d'avril 2024



Dates : samedi 20 avril 2024



Participant.e.s : 4 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Le cadre posé, qui peut aider à protéger l'enfant ou le jeune.**
“ C'est vrai que cela nous permet de ne pas faire n'importe quoi. ”
- **Le soin apporté à l'explication des règles de vie du lieu d'accueil**, à l'oral ou à l'écrit (par exemple, dans un livret d'accueil).
- **La possibilité d'adapter les règles en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant ou du jeune**, tout en expliquant clairement les raisons de ces différences.
- **La possibilité de faire signer certains documents par le lieu d'accueil**. Par exemple, des documents pour l'école.
- **La possibilité de participer à la rédaction du rapport** envoyé par l'éducateur du foyer, **de donner son avis et de valider avec lui la version finale**.
- **La relecture de son “projet personnalisé”**.
- **La possibilité de participer à des temps de synthèse ou bilan de son accompagnement au même titre que les professionnels**. Cela peut notamment se faire en deux temps : une première partie en présence de l'enfant ou du jeune, et une partie uniquement pour les professionnels.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le manque d'information sur ce qui relève de l'autorité parentale, la procédure et les délais de signature...** Certains jeunes expliquent notamment ne pas savoir quelles sont **les règles qui s'appliquent à leur majorité ou dans le cas d'un accueil en famille d'accueil**.
- **Le flou sur les impacts d'une fugue et la procédure en cas de retour sur son lieu**.
“ On ne sait pas si quand on fugue c'est inscrit dans notre casier judiciaire. Est-ce que c'est quelque chose qui peut avoir un impact après ? ”
- **Une approche par la “menace”, la punition ou encore la “peur”** qui n'aide pas les enfants et jeunes à devenir autonome et à rester en sécurité.
“ Plutôt que de toujours utiliser (la privation) des sorties pour punir il faudrait encourager les bons comportements en donnant plus de libertés. ”



Les propositions

- * **Mieux adapter les règles (sorties, téléphone...) en fonction de l'âge et du comportement** de chaque enfant ou jeune.
- * **Repousser l'heure limite de retour au sein de son lieu d'accueil pour les jeunes de 17 ans et plus**. A minima, autoriser un report de l'heure limite de façon exceptionnelle.
- * **Revoir les règles appliquées aux jeunes dès leur passage à la majorité**.
- * **Expliquer clairement ce qui relève de la signature de l'autorité parentale, de la circonscription ou du lieu d'accueil**.
- * **Améliorer l'information des enfants et des jeunes via des interventions directement auprès d'eux (dans les lieux d'accueil, par courrier, sur les réseaux sociaux...) ou en réalisant un jeu sur le thème des droits et autorisations**.
- * **Prévoir une signature applicable durant une longue durée pour des autorisations récurrentes** (exemple : sortie scolaire à la journée, visite chez un.e ami.e).
- * **Etre vigilant lors des accueils relais pour anticiper les éventuelles signatures en cas d'urgence** (ex : médicale) par le lieu d'accueil habituel, la circonscription ou l'autorité parentale en fonction du motif.
- * **Mieux communiquer sur la possibilité de consulter son dossier Aide sociale à l'enfance à sa majorité**.
- * **Faire participer l'enfant ou le/la jeune à la rédaction des rapports** en laissant un espace dédié à leur avis. **A minima, les informer du contenu des rapports**.
- * **Permettre à l'enfant ou le/la jeune de participer aux synthèses et bilans de son accompagnement**.



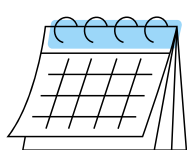
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité et mon orientation

Compte-rendu des rencontres de mars 2023



Dates : jeudi 9 mars 2023



Participant.e.s : 10 jeunes de 15 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accompagnement et le soutien à la scolarité, réalisé dans les établissements scolaires ou dans les lieux d'accueil (par les éducateur.rices, assistant.e.s familiaux, services civiques ou bénévoles...).
- L'accompagnement scolaire est positif pour pallier nos difficultés linguistiques et autres.
- L'existence d'actions pour éviter le décrochage scolaire. Exemple : aider un jeune pour trouver un autre établissement scolaire.
- L'existence de dispositifs de (re)mise à niveau.
- La possibilité de réaliser plusieurs stages pour découvrir des métiers et donc mieux choisir son orientation.
- L'accès à l'apprentissage pour les jeunes confiés et le soutien financier pour mener à bien son apprentissage (fournitures, tenues de travail...).
- L'accompagnement réalisé par les Centres de formation d'apprentis (CFA).
- La valorisation des réussites des enfants et jeunes. Exemples : en recevant un chèque à l'obtention d'un diplôme, en fêtant au foyer les réussites à la fin de l'année et en offrant un cadeau personnalisé.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- La poursuite de longues études qui serait rarement encouragée pour garantir l'indépendance à la majorité.
- Ils orientent plus vers de courtes études. Ils ne m'ont pas poussé à faire des études supérieures.
- Certains jeunes perçoivent que leur scolarité est mise de côté par rapport à d'autres sujets jugés davantage prioritaires. Les attentes scolaires seraient moins importantes.
- D'un autre côté, certains ressentent une incompréhension face à leurs difficultés à se rendre à l'école et un manque de patience de la part des enseignants vis-à-vis de leurs difficultés scolaires.
- Le soutien est perçu plus intense lorsqu'on est accueilli en famille d'accueil qu'en établissement.
- Je trouve qu'il n'y a pas assez d'aide au foyer pour les devoirs.
- Les établissements ne sont pas tous dotés pour répondre aux besoins (espaces de travail, accès à internet, fournitures scolaires en cours d'année...).
- Une partie des enfants et jeunes ne peuvent pas choisir leurs fournitures scolaires.
- Le choix d'orientation et les démarches administratives peut être source de stress.
- Un défaut d'accompagnement des enfants dyslexiques, qui s'explique notamment par le manque de professionnels de santé.

Les propositions

- ★ Mieux informer les enfants et jeunes sur les aides et dispositifs qui existent pour les aider dans leur scolarité et orientation: bourses du CROUS, Projet Voltaire, DU Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO)...
- ★ Prolonger l'accompagnement voire l'accueil jusqu'à 25 ans, notamment pour les jeunes en parcours d'études ou de formation. Cet appui jusqu'à 25 ans permettrait d'apporter un soutien financier mais également un soutien dans la réalisation de démarches administratives.
- ★ Développer le mentorat ou parrainage pour aider les enfants et jeunes à définir et mener à bien leur projet professionnel.
- ★ Renforcer l'ADEPAPE (association d'entraide entre personnes accueillies en protection de l'enfance ou l'ayant été) pour favoriser l'entraide entre pairs.
- ★ Améliorer le repérage des troubles du langage et de la parole et garantir l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de ces troubles.
- ★ Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs fournitures scolaires. A minima, laisser choisir parmi plusieurs options pour les fournitures importantes telles que la trousse ou l'agenda.
- ★ Faciliter les signatures de documents et autorisations dans le cadre de la scolarité.



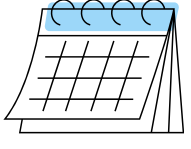
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité

Compte-rendu des rencontres de février 2024



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 8 enfants de 5 à 10 ans



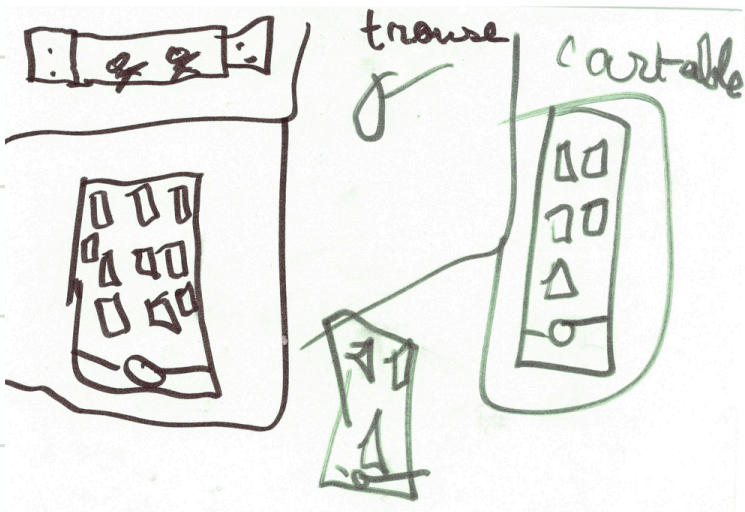
Notre école idéale

Les enfants ont été interrogés sur ce qu'ils apprécient à l'école aujourd'hui et invités à imaginer leur école idéale.

- Dans notre école idéale, **on choisit où l'on fait nos devoirs (à l'étude ou sur notre lieu de vie, en fonction de nos préférences)**

“ Les éducateurs nous demandent de recommencer plusieurs fois (...) ça fait des conflits. ”

- Dans notre école idéale, **nous choisissons nos fournitures (cartable, trousse...).**



- Dans notre école idéale, **il y a des maître.sse.s gentil.le.s.**



- Dans notre école idéale, **il y a de la nature** pour nous permettre de jouer dans les arbres et réaliser des activités avec les plantes, **de la lumière et des décorations.**

- Dans notre école idéale, **il y a des activités organisées.** : jongler, faire de la course, à pied, jouer au football, aller à la piscine...



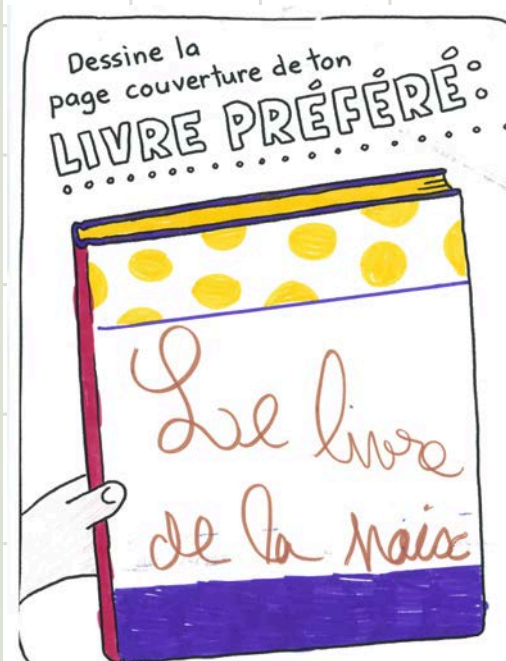
- Dans notre école idéale, **il y a nos ami.e.s.**

Sur ce point, les enfants évoquent la difficulté à maintenir des liens avec leurs amis d'école lorsque le placement implique un éloignement géographique et la difficulté à se faire de nouveaux amis



- Dans notre école idéale, **il y a le Livre de la paix.**

Sur ce point, certains enfants ont évoqué des conflits et violences entre enfants à l'école et une crainte vis-à-vis d'évènements tels que des attentats.

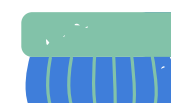


- Dans notre école idéale, **on mange des hamburgers et des légumes.**



Les propositions

- * Pouvoir choisir ses fournitures et les changer au passage à un autre établissement (ex : entre la primaire et le collège).
- * Pouvoir réaliser ses devoirs pendant le temps d'étude au sein de l'établissement scolaire.
- * Proposer un mentor pour aider les enfants en difficulté à faire leurs devoirs sur leur lieu d'accueil.



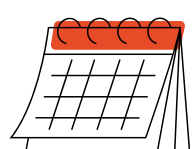
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité

Compte-rendu des rencontres de février 2025



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 15 enfants de 6 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- La possibilité de bien dormir, bien manger le matin et d'être en forme avant d'aller à l'école.
- Se sentir à l'aise dans ses vêtements.
- Un temps suffisamment important pour se préparer lorsqu'on en a besoin. Par conséquent, le fait d'être réveillé plus tôt lorsqu'on le souhaite.
- La possibilité de planifier sa semaine d'école.
- La possibilité de retrouver ses ami.e.s dans son établissement scolaire.

“ Etre avec nos ami.e.s c'est rassurant. ”

- La possibilité de choisir son établissement scolaire en cas de besoin.
- Respecter le souhait de (ne pas) parler / rendre visible son placement.
- J'ai demandé à arrêter les signatures "famille d'accueil" et cela a été respecté.
- L'anticipation de l'établissement scolaire pour faire signer les documents importants.

- La signature rapide des documents (carnet, demande de sortie...) grâce à la signature d'un professionnel du lieu d'accueil / la signature de l'inspectrice avec délégation de signature...

- La possibilité de choisir où faire ses devoirs.

“ Le maître nous autorise à faire les devoirs en classe. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'éloignement entre son lieu de vie et son établissement scolaire qui n'est pas voulu.
- L'impossibilité de se réveiller seul.e sans le veilleur ou l'éducateur, notamment car les chambres sont partagées.
- Les conflits horaires entre les cours et les rendez-vous liés à son placement (ex : visites médiatisées).

“ Les visites médiatisées sont en même temps que certains cours donc on doit rater les cours. Avant [les visites] c'était le week-end. ”

- Les délais de paiement par l'ASE de sorties/voyages scolaires.
- L'absence de numéro de téléphone auquel joindre le/la référent.e ASE en cas de besoin.
- La contrainte de devoir parler de son placement ou que le placement soit évoqué sans que l'enfant soit d'accord.

“ Cela m'a dérangé que des personnes sachent que je suis placé.e. Je ne le dis qu'aux personnes de confiance. ”

- Dans certains cas, un manque d'appui dans la réalisation des devoirs.

“ Les adultes travaillent ou sont sur leur téléphone, ils sont occupés. ”

Les propositions

- * Être dans de bonnes conditions pour se préparer à aller à l'école (bien dormir, bien manger, être réveillé à l'heure qui permet de se préparer sereinement...).
- * Pouvoir choisir ses fournitures scolaires.
- * Préparer ses affaires la veille pour ne pas en oublier, et si besoin être accompagné par un adulte pour le faire.
- * Mieux être accompagné.e pour faire baisser la pression de l'école ou des examens.
- * Pouvoir choisir son établissement scolaire, notamment pour garder les liens avec ses ami.e.s.
- * Mieux articuler les rendez-vous liés au placement avec l'école (ex : visites médiatisées).
- * Éviter les conflits d'agenda entre sorties scolaires et rendez-vous liés au placement.
- * Rendre les sorties scolaires gratuites ou améliorer la prise en charge financière des sorties pour les enfants et jeunes confiés.
- * Du côté des établissements scolaires, anticiper l'envoi de documents et des demandes d'autorisation parentale.
- * Du côté des lieux d'accueil ou du service ASE, garantir une signature rapide et un paiement rapide pour les frais liés à l'école (sortie, voyage...).
- * Être consulté.e et respecté.e sur la manière de présenter sa situation de placement à l'école, que ce soit aux professionnels ou aux camarades (par ex : la signature du lieu d'accueil, la présentation au portail...)
- * Aller à l'école en voiture lorsqu'on en a besoin (difficulté à marcher, distance éloignée et donc retards).



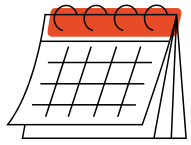
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité

Compte-rendu des rencontres de février 2025



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 15 enfants de 6 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France

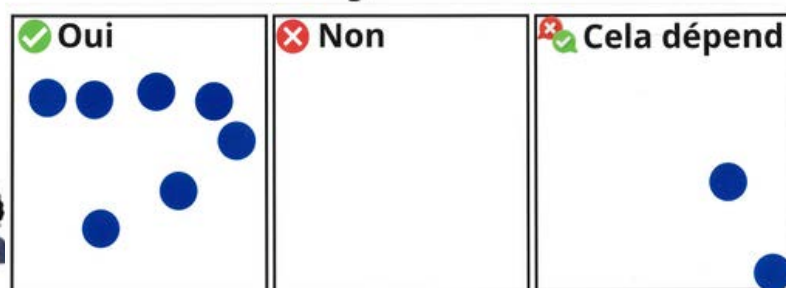


Thème n°1

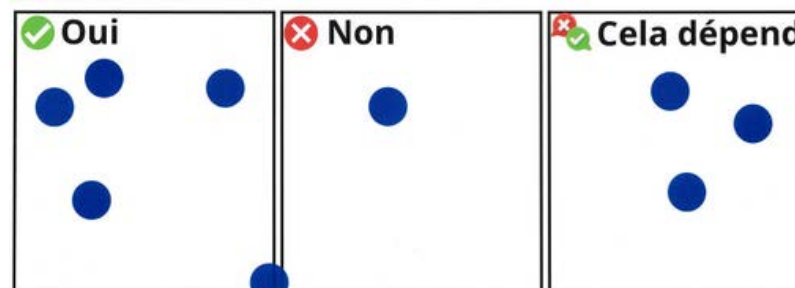
L' A I D E A U X
D E V O I R S



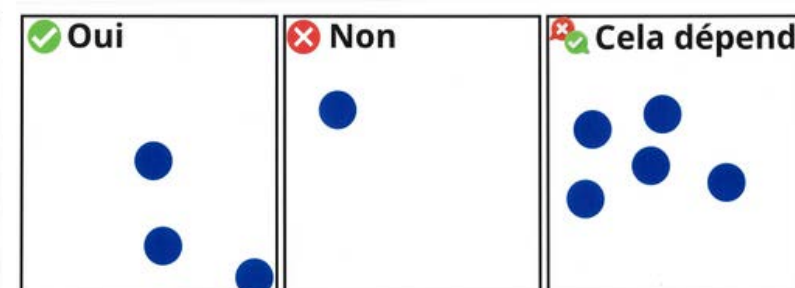
1. J'ai de l'aide d'un adulte pour faire mes devoirs si je le demande



2. Je fais mes devoirs à la maison



3. Je regarde mon bulletin scolaire avec un adulte

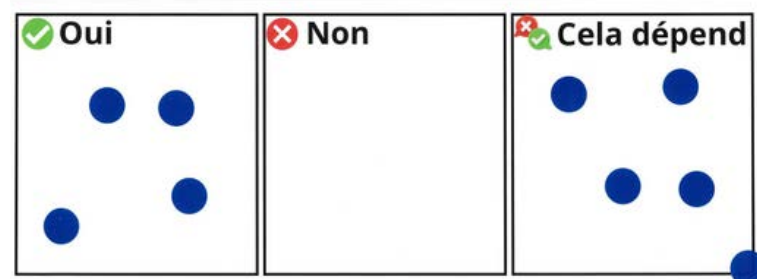


Thème n°2

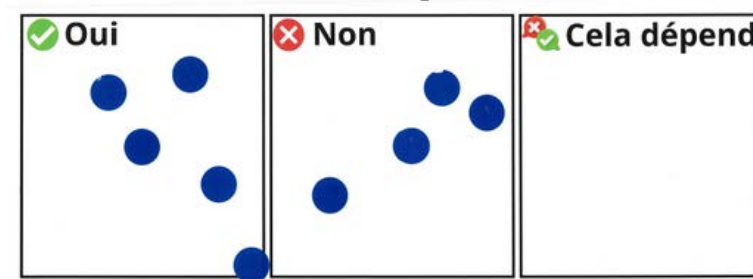
D A N S L A
C L A S S E



4. Je me sens bien avec mes camarades de classe



5. Mon maître / ma maîtresse connaît ma situation de placement



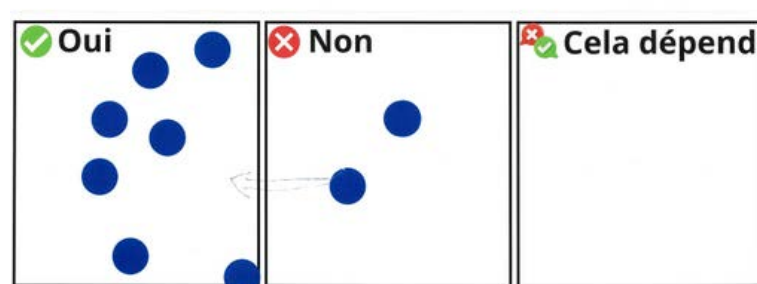
Thème n°3

M E S

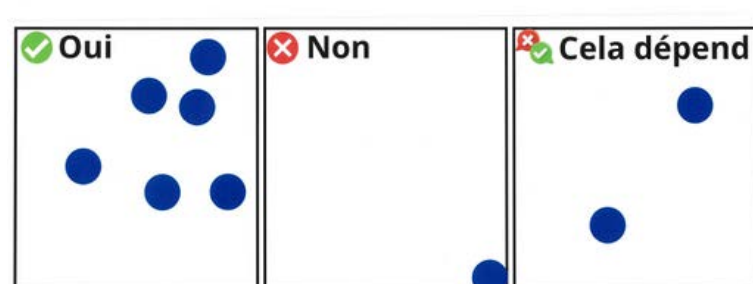
F O U R N I T U R E S



6. Je peux choisir mes fournitures scolaires



7. Je prépare mes affaires d'école tout(e) seul(e)



Thème n°4

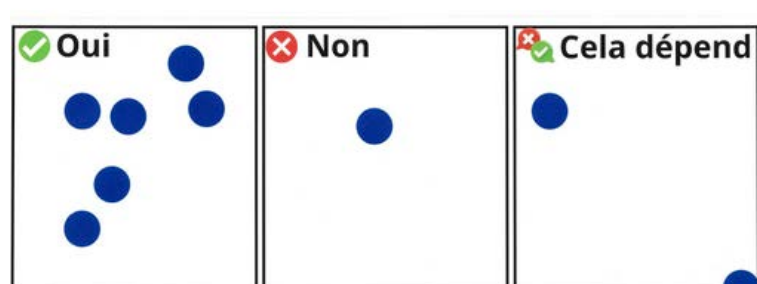
L A



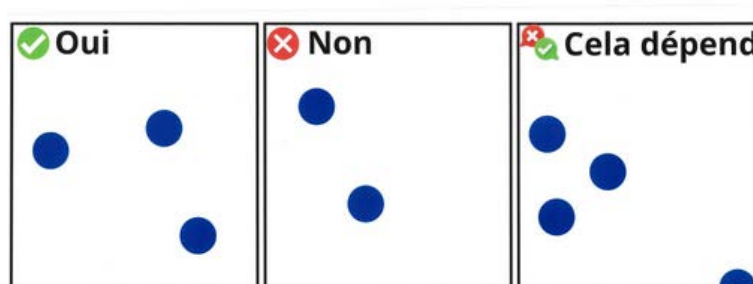
P R E P A R A T I O N



8. Je vais à l'école accompagné(e) d'un adulte



9. Je vais à l'école à pied



Thème n°5

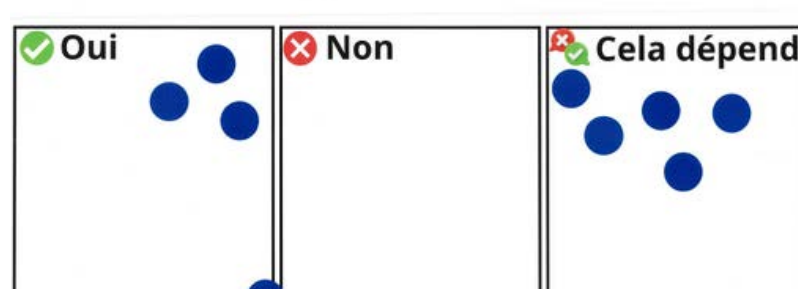
L E S



S O R T I E S
S C O L A I R E S



10. Je peux aller à toutes les sorties organisées à l'école



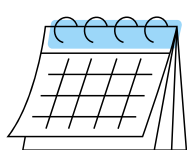
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement vers l'autonomie

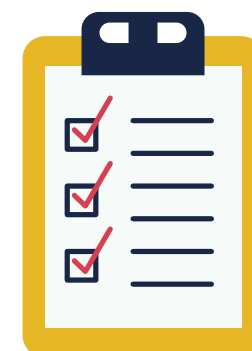
Compte-rendu des rencontres de janvier 2023



Dates : samedi 21 et jeudi 26 janvier 2023



Participant.e.s : 13 jeunes de 16 à 25 ans ; 1 contribution écrite en amont



Les constats

Ce qui est aidant

- La diversité des interlocuteurs qui vont pouvoir accompagner sur de nombreuses dimensions de l'autonomie : éducateur.rice, psychologue, inspectrice, assistant(e) familial.e, conseiller.e d'orientation ou de Mission locale...
- L'existence de nombreuses aides, notamment financières, qui permettent aux jeunes de se préparer plus sereinement à l'autonomie.
- Les temps dédiés aux jeunes pour les aider dans la préparation à l'autonomie :
 - en individuel, par exemple via un entretien avec le/la référent.e ASE ou un rendez-vous avec l'inspectrice... ;
 - en collectif, par exemple à travers un atelier collectif sur une thématique animé en établissement ou à l'extérieur par des partenaires.

“ L'atelier sur la gestion du budget m'a sauvé la vie. ”

- Le principe d'accompagnement "personnalisé" qui s'adapte aux envies et besoins des jeunes.
- L'existence d'accompagnements particuliers tels que la semi-autonomie, permettant une transition accompagnée et plus douce.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information de tout.e.s sur les aides et interlocuteurs qui existent : permis, logement, études...
- Le temps limité des professionnels qui impacte la régularité des échanges et la connaissance des envies et projets de l'enfant.

“ Je n'ai pas eu beaucoup de rendez-vous avec mon éducatrice ASE (...) nous n'avons pas du tout discuté de mon avenir scolaire ou professionnel. ”

- L'appui par d'autres personnes que les professionnels :
 - le soutien par les pairs, notamment des personnes anciennement accompagnées par l'ASE, n'est pas assez développé
 - le lien avec l'entourage (hors parents) qui est peu maintenu voire pas créé pendant le placement
- Les démarches administratives régulièrement bloquées : par des délais d'attente très longs ou l'absence d'un papier indispensable tel que l'acte de naissance
- Le versement d'aides financières qui est parfois en retard et la participation financière peu compréhensible et parfois trop importante.

Les propositions

- * Mieux communiquer sur les aides existantes auxquelles peuvent prétendre les jeunes (permis, loisirs...). Dans l'idéal, leur apprendre à aller chercher les informations en autonomie.
- * Mieux communiquer sur les ateliers d'accompagnement à la gestion du budget (ou d'autres thématiques liées à l'autonomie). Si besoin de répondre à une forte demande, développer ce type d'ateliers.
- * Présenter le plus en amont possible l'entretien des 17 ans et le Contrat Jeune Majeur, sous le format d'un entretien préparatoire à 16 ans.
- * Editer une frise chronologique avec les grandes étapes à réaliser de 16 à 21 ans.
- * Créer, maintenir et renforcer le lien avec le reste de l'entourage (hors parents) pour aider dans la prise d'autonomie et éviter l'isolement à la sortie de l'ASE.
- * Poursuivre les accompagnements spécifiques tels que la semi-autonomie, sans l'imposer à tous les jeunes.
- * Elargir la durée d'accompagnement jusqu'à maximum 25 ans, notamment pour les jeunes poursuivant des études supérieures.
- * Proposer aux jeunes davantage d'activités et d'immersions pour développer des compétences et les aider à s'insérer dans le monde professionnel.
- * Garantir une solution de logement à chaque jeune avant sa sortie de l'Aide sociale à l'enfance.



Nous contacter :

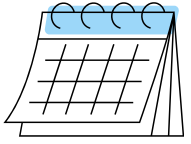
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Conseil Des Jeunes



Mon accompagnement vers l'autonomie

Compte-rendu des rencontres de février 2024



Dates : samedi 24 février et jeudi 29 février 2024



Participant.e.s : 19 jeunes de 15 à 26 ans

Les constats

Le mot "autonomie" vous fait penser à...

Du point de vue des jeunes

Accomplissement
Réussite
Alimentation
Aisance financière
Gestion du budget
Epargne
Entraide
Diplôme
Etudes
Utopie
Indépendance
Responsabilité
Etre débrouillard
Libre arbitre
Investissement
Enseignement
Solitude
Négociation
Assistance
Contrat jeune majeur

“ C'est un moment crucial, Si on le rate ça te change la vie. ”



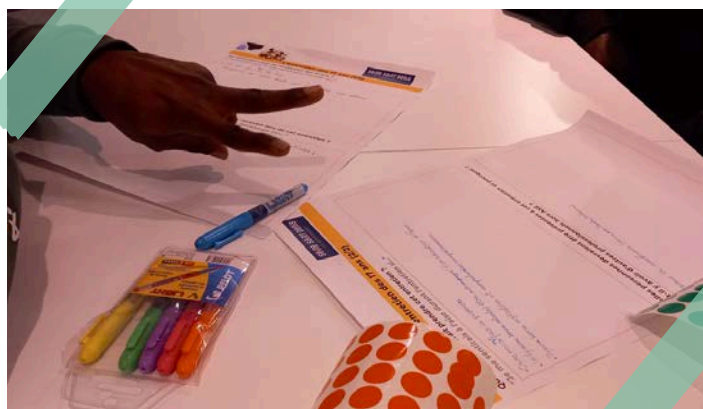
Ce qui est aidant ou apprécié

- Avoir un.e aidant.e pour réaliser ses démarches administratives.
- Se rencontrer hors du bureau, lors d'activités ou au restaurant.

“ Le Contrat jeune majeur est bénéfique mais surtout pour ceux dont les projets sont bien précis. ”

Du point de vue des professionnel.les

Un mot du "jargon professionnel" ? plutôt indépendance
Loi Taquet février 2022
Identifier les ressources
Préparation à la sortie de l'ASE
Se constituer un filet de sécurité
Faire ses choix
Etre acteur de son propre projet



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les discours négatifs et péjoratifs sur la sortie de l'Aide sociale à l'enfance, qui accentuent le stress et la peur du côté des jeunes.
- La charge de travail trop importante des référent.e.s ASE qui ne leur permet pas toujours de bien accompagner cette étape
- Le manque de formation de certain.e.s professionnel.le.s ne sur les sujets d'autonomie et d'insertion.

“ On va avec la boule au ventre au rendez-vous avec l'inspectrice ASE. ”

Les propositions

Concernant l'entretien des 17 ans :

- * Changer le nom "entretien des 17 ans", à la connotation trop formelle
- * Se rendre à l'entretien déjà préparé (via par exemple la Liste des démarches de la Haute Autorité de Santé)
- * Organiser un séminaire avec l'ensemble des jeunes ayant fêté leurs 17 ans chaque année, permettant de leur donner l'ensemble des informations et de créer de l'entraide entre pairs.
- * Avoir une personne ressource qui contacte chaque jeune avant son 17ème anniversaire pour le convier à cet entretien.

Concernant le Contrat jeune majeur :

- * Prévoir une information bien en amont du dépôt de la demande du contrat jeune majeur.
- * Accompagner les jeunes le souhaitant dans la rédaction de la lettre.

Concernant les moyens d'informer les jeunes sur leurs droits et les aides :

- * Concrétiser la frise chronologique des étapes à réaliser avant la sortie de l'ASE, en distinguant ce qui peut être fait sans professionnel.le et ce qui doit être fait avec.
- * Intégrer dans les livrets d'accueil des établissements les informations sur l'autonomie et les outils testés (Site internet B-ASE, Liste des démarches de la Haute autorité de santé...)



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Le Contrat jeune majeur

La présentation du Contrat jeune majeur aux jeunes

Ce qui est aidant ou apprécié

- Le Contrat jeune majeur donne de l'espoir aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures.
- Lorsque l'information a été donnée en amont, cela permet d'être rassuré.e sur son avenir.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information est donnée trop tardivement.
- Le rôle des différents professionnels (ASE et lieu d'accueil) pour accompagner cette étape n'est pas clair

Des idées pour l'améliorer

- ✱ Informer les jeunes sur le "droit au retour"

“ A 17 ans et demi personne ne m'a encore parlé du Contrat jeune majeur - à part au Conseil des jeunes. ”

La rédaction du courrier de demande et la signature du Contrat jeune majeur

Ce qui est aidant ou apprécié

- La rédaction est facile car des aides existent. *Sur ce point, l'ensemble du groupe ne partageait pas le même ressenti.*
- La réception d'un courrier d'information deux mois avant la majorité. *Certains jeunes n'avaient pas connaissance de ce courrier.*

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'absence d'aide pour rédiger les courriers.

“ On m'a dit de chercher un exemple sur internet. ”

Le contenu du Contrat jeune majeur (objectifs et engagements, place du jeune)

Ce qui est aidant ou apprécié

- Les nombreuses aides qui sont proposées (aides financières, psychologiques...).
- La demande aide le jeune à définir son projet, à fixer des objectifs et y associer des engagements qui permettent de les atteindre.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Il n'est pas accessible à ceux qui sont "dans le flou".
- La pression ressentie pour atteindre tous les objectifs (vus comme un "ordre") et tenir les engagements.
- Le format et des appréhensions qui rendent difficile le fait d'exprimer réellement son avis et ses choix
- Certains objectifs ne sont pas atteignables selon notre situation (notamment administrative).

Des idées pour l'améliorer

- ✱ Des rendez-vous organisés à la demande du jeune, en dehors des rendez-vous de signature.
- ✱ Mieux discuter les objectifs avec les jeunes.
- ✱ Mieux expliquer ce qui se passe à la sortie de l'ASE : les démarches, les services...

“ Je n'ai pas eu le courage de donner mon avis. ”

La durée du Contrat et les aides proposées

Ce qui est aidant ou apprécié

- La durée est adaptée à ceux qui veulent faire des études courtes.
- Un premier contrat d'une durée de 6 mois.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'inégalité des chances qu'induit la durée limite d'accompagnement en protection de l'enfance (21 ans), qui "oblige" à faire des études courtes.
- La durée du contrat jeune majeur ne laisse pas suffisamment de temps pour obtenir une situation stable.
- La méconnaissance des aides et dispositifs existants pour gagner en autonomie et préparer sereinement la sortie de l'accompagnement.
- Les démarches pour obtenir les aides nécessaires sont jugées longues et pas assez accompagnées.

Des idées pour l'améliorer

- ✱ Mettre en œuvre la prolongation du Contrat jeune majeur jusqu'à 25 ans pour finir les études avec l'accompagnement
- ✱ Réaliser une fiche "récap" du Contrat jeune majeur à destination des jeunes pour rappeler : les enjeux, les lois, les papiers pour préparer l'entretien...
- ✱ Allonger le délai du Contrat une fois un 1er Contrat de 6 mois réalisé.



L'entretien des 17 ans

Qu'attendez-vous de l'entretien des 17 ans ?

L'entretien des 17 ans serait une réussite si... On change le nom pour diminuer la pression

☒ On peut préparer sereinement la sortie de l'ASE, notamment trouver un logement

☒ On peut se projeter dans l'avenir

☒ On est alerté sur les principaux risques de difficultés à la sortie de l'ASE

☒ Le stress de la sortie est levé

☒ On bénéficie des mêmes droits que les jeunes non placés

☒ Cela répond à toutes nos questions concernant le futur et nous présente toutes les démarches à réaliser

☒ Il y a une préparation organisée avant cet entretien

☒ On comprend que les démarches doivent se faire avant la sortie

☒ On m'indique qui peut m'aider à apprendre à réaliser les démarches en autonomie

Quelles informations aimeriez-vous recevoir lors de cet entretien ?

Je serais satisfait.e si j'en apprendais davantage sur...

● ... Les démarches administratives à réaliser

Exemples : Obtenir et renouveler une carte vitale ; Obtenir et renouveler un titre de séjour ; Déposer une demande de logement social ; Créer un compte bancaire ; Souscrire à une assurance ; Déclarer ses impôts...

● ... Les aides financières auxquelles prétendre et la gestion de son budget

Exemples : Aides pour financer le permis de conduire ; Gérer ses factures...

● ... L'orientation et la poursuite des études supérieures

Exemples : Obtenir une bourse étudiante ; Obtenir un logement CROUS...

● ... Le Contrat jeune majeur (voir les travaux sur le Contrat jeune majeur en page 2)

A quoi sert-il, comment en faire la demande...

● ... L'accès aux soins psychologiques

● ... L'accès aux loisirs, au sport et à la culture

● ... Les lois et les droits en tant que jeune sortant de l'ASE

...Les acteurs auprès de qui réaliser ces démarches et demandes

Quelle forme devrait prendre cet entretien ?

Je me sentrais à l'aise durant l'entretien si...

● L'entretien se déroule dans un cadre où l'on se sent à l'aise (exemples : un bureau pour celles et ceux qui préfèrent le cadre formel ; un restaurant ou un lieu d'activités (pour celles et ceux que cela effraient)

● Il y a une écoute sans jugement

● On prend le temps de nous expliquer et on s'assure de notre compréhension

● On réalise un support ensemble (exemple : une frise des étapes et tâches à réaliser)

● On nous envoie des ressources à l'issue de l'entretien par mail ou SMS (exemple : les sites des acteurs cités, les flyers...)

Quelles personnes devraient être présentes à cet entretien et pourquoi ?

● Une personne de confiance choisie par le ou la jeune

Exemples cités : éducateur.rice de foyer, assistant.e familial.e, référent.e ASE, professeur.e d'école, psychologue, chef.fe de service, tuteur.rice, famille...)

● L'inspectrice ASE qui conduit l'entretien

Sur ce point, les participant.e.s ne sont pas tous d'accord. Pour certains, sa présence peut être stressante.



Les outils d'information pour les jeunes

Le site internet “B-ASE” de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)



Ce qui est apprécié

- Les nombreuses thématiques des “fiches tutos” qui couvrent les préoccupations des jeunes.
- La navigation sur le site internet est facile et intuitive.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.
- La description détaillée de chaque aide ou dispositif avec le format “question” qui guide (qu'est-ce que c'est, quand puis-je faire la demande...). Certains jeunes pensent que la longue des descriptions peut les décourager.
- L'existence de la rubrique “que faire en cas de refus ?”



Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- Le site n'est pas bien référencé sur les navigateurs : en recherchant “b-ase” cela renvoie à des présentations de l'outil et non à l'outil directement. L'adresse URL (la-base) ne correspond pas au nom de communication (la b-ase).
- Pour certaines des sous-rubriques il existe de nombreuses fiches tutos qui pourraient être retréées en sous-thématiques. Par exemple : dans les aides à la mobilité distinguer les aides pour se déplacer en voiture de celles pour se déplacer en transports en commun...



Des idées pour l'améliorer

- * Ajouter une option “barre de recherche” pour les fiches tutos et non seulement pour la partie cartographie “trouver de l'aide à proximité”.
- * Utiliser des titres plus évocateurs pour les témoignages de jeunes. Renommer la rubrique autrement que “Feel Good”.
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter le site dans les documents tels que le livret d'accueil. Présenter le site internet à chaque rendez-vous lié à l'autonomie (avec le/la référent.e ASE, l'inspecteur.rice ASE...)
- * Proposer à terme une application mobile.

La Liste des démarches à engager pour les jeunes à partir de 16 ans de la Haute Autorité de Santé (HAS)



Ce qui est apprécié

- La liste est complète et reprend globalement les préoccupations des jeunes pour devenir plus autonome.
- La liste peut être remplie en amont d'un rendez-vous avec le/la référent.e, CISP ou inspectrice ASE.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.



Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- L'utilisation des sigles.
- le manque d'accompagnement pour trouver les ressources afin de pouvoir “checker” chaque démarche.



Des idées pour l'améliorer

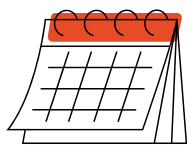
- * Différencier ce qui est à réaliser par le jeune seul, par le jeune avec un.e professionnel.le...
- * Ne pas utiliser de sigles dans le document ou préciser la première fois ce qu'ils veulent dire.
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter cette liste dans les documents tels que le livret d'accueil.
- * Mettre en forme cette liste pour qu'elle devienne une frise chronologique.
- * Utiliser des dessins/pictogrammes voire des images pour faciliter la lecture. Exemples : lorsque l'on parle de carte vitale, mettre une photo de la carte vitale, lorsque l'on parle d'un formulaire mettre une capture du formulaire.
- * Ajouter une option “non concerné”.

Quels autres outils pourrions-nous proposer et pour répondre à quels besoins non couverts ? (exemple : envoi de SMS, réseau social...)

- * Créer un compte (ex : LinkedIn) pour diffuser les ressources et actualités directement aux jeunes sur leur autonomie et insertion.
- * Organiser des interventions de sensibilisation dans les structures (ex : foyer, famille d'accueil...)

Mon accompagnement vers l'autonomie et la préparation de mon avenir

Compte-rendu des rencontres de janvier 2025



Dates : samedi 25 janvier et jeudi 30 janvier 2025



Participant.e.s : 10 jeunes de 16 à 25 ans



Les propositions

- * Rencontrer son/sa référent.e ASE et avoir des rendez-vous réguliers avec pour répondre aux questions liées à l'autonomie et réaliser les démarches.
- * Etre davantage en lien avec l'ASE lorsque l'on est un.e mineur.e non accompagné.e (MNA).
- * Bénéficier de davantage d'informations sur les ressources disponibles pour les jeunes accompagnés en protection de l'enfance. Cette information doit être directement adressée aux jeunes via un réseau social, un courrier ou par mail...
- * En ce sens, créer un compte dédié aux jeunes sur Instagram/Tiktok... pour diffuser des informations liées à l'autonomie, les travaux du Conseil des jeunes ou des témoignages inspirants d'anciens jeunes confiés. Le contenu pourrait être construit avec les membres du Conseil des jeunes.
- * Bénéficier d'une aide pour rédiger la demande de Contrat jeune majeur (exemple : structure du courrier pour guider la rédaction du jeune, consigne sur le vocabulaire à utiliser...)
- * Poursuivre l'organisation d'ateliers de préparation à l'autonomie, des événements tels que le forum de l'insertion.
- * Revaloriser l'argent de poche et aider chaque jeune à former une épargne avant la fin de l'accompagnement par l'ASE.
- * Supprimer la participation financière, ou à minima assurer une épargne possible avec les barèmes proposés*.
- * Donner des ressources sur le suivi psychologique possible et notamment hors de l'accompagnement par l'ASE (libéral, associations...). Ne pas imposer le suivi par un.e même psychologue si cela ne convient pas.
- * Mieux travailler l'orientation des jeunes, notamment en situation de handicap, pour éviter une orientation subie.

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- Un.e référent.e ASE qui nous contacte régulièrement sans avoir à le/la solliciter.
- La programmation d'un rendez-vous (avec date et heure) lorsque l'on contacte son référent qui n'est pas disponible sur le moment.
- Les nombreuses aides qui existent : aide pour un semestre d'études à l'étranger, bourse échelon 7 et logement CROUS, suivi psychologique gratuit...
- L'animation d'ateliers dans les lieux d'accueil pour présenter les aides et appuyer les jeunes dans leurs démarches.
- Les professionnels dédiés à l'insertion et l'autonomie tels que les missions locales, les CFA...
- La création de Boost'études, l'allocation et le suivi pour des jeunes qui poursuivent les études à la fin de leur contrat jeune majeur à 21 ans.*
- L'existence d'un réseau des anciens enfants et jeunes confiés en Seine-Saint-Denis (Essor93 - ADEPAPE)

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque d'informations redescendant aux jeunes de 15 à 21 ans : régularisation, aide budgétaire, suivi psy...
- Les délais de réponse trop lents de l'ASE et le manque de professionnels en poste qui bloquent certaines situations (exemple : renouvellement carte vitale)..
- Le montant de l'argent de poche qui est peu élevé par rapport aux besoins et prix actuels (exemple : 15 euros pour l'hygiène).
- La consigne de rester sur le même lieu d'accueil toute la durée du contrat jeune majeur.
- Les nombreux freins pour poursuivre des études : refus du projet, non prise en charge par l'ASE des frais de dossiers, financement d'achat d'ordinateur variable selon les jeunes...

Il a un manque de connaissances sur les droits que nous possédons.

Boost'études a été mis en place mais est-ce que l'on est sûrs que cela restera ?

*Boost'études a notamment permis de répondre à la demande du Conseil des jeunes 2023 sur le besoin de soutien financier des jeunes en études supérieures pour leur éviter d'abandonner les études.

*Par exemple, en janvier 2025, une participation financière mensuelle de 20 euros est demandée à un jeune majeur en emploi depuis plus de 3 mois à partir de 650 euros de ressources, soit un reste à vivre de 630 euros. La participation atteint 360 euros pour les jeunes ayant au minimum 1500 euros de ressources, soit un reste à vivre de 1140 euros.

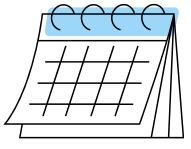


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mes activités et projets collectifs du Conseil

Compte-rendu des rencontres de janvier 2024



Dates : samedi 27 janvier et jeudi 1er février 2024



Participant.e.s : 11 enfants de 5 à 10 ans, 20 enfants de 11 à 15 ans, 14 jeunes de 16 à 26 ans

Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- Un accès aux structures culturelles et sportives dès le plus jeune âge : la quasi-totalité des enfants indique s'être déjà rendu dans une bibliothèque, un musée, un théâtre... et être inscrit dans un club sportif.
- La diversité des activités et sorties collectives qui peuvent être proposées (parcs d'attraction, restaurants...) par les professionnel.le.s des lieux d'accueil.
- La richesse du réseau culturel, sportif et de loisirs en Seine-Saint-Denis et les nombreux partenariats pour réaliser des projets artistiques ou sportifs (exemple : association IM'PACTES en lien avec Skyrock pour bénéficier de concerts).
- L'opportunité de mobiliser des intervenant.e.s extérieur.e.s sur les lieux d'accueil.
- Le soutien des professionnel.le.s pour exercer une activité sportive ou artistique, parfois même en tant que projet professionnel.

“ Mon éducatrice ASE m'a aidée à trouver une école de danse. ”

“ Les éducateurs du foyer me motivent pour mes entraînements de boxe, avant c'était compliqué je n'y allais pas. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'impossibilité de réaliser des activités, se rendre à des événements ou compétitions, notamment faute de budget, de moyens humains (encadrement du groupe) ou de règlement.
- Un manque d'informations sur les refus ou le cadre spécifique de l'ASE (exemple : voyage à l'étranger).
- Dans le cadre collectif, certaines sorties annulées pour “mauvais comportements” ou par manque d'unanimité.
- Des activités et sorties moins fréquentes en accueil familial, mais des sorties ponctuelles jugées plus “cools” et qualitatives (ex : restaurant...)
- Un manque d'information des enfants et jeunes concernant leurs vacances (dates, lieu, programme...). Certains jeunes déplorent des difficultés au sein des familles d'accueil relais.
- Un changement de lieu de vie au sein du département voire dans un autre département qui contraint à l'arrêt de son activité sportive ou artistique.

“ Je n'ai pas pu continuer à jouer au foot [dans une équipe prometteuse] car j'ai changé de département. ”



Les propositions

- ★ Faire mieux connaître l'offre culturelle et sportive sur le département, tant auprès des professionnel.le.s que des enfants et jeunes. Relayer davantage les activités ou sorties accessibles financièrement.
- ★ Créer une plateforme listant les différentes activités et sorties avec des places encore disponibles pour les familles d'accueil et établissements.
- ★ Recruter davantage d'animateur.rices en complément des éducateur.rices spécialisé.e.s., dont la formation et les outils permettent de renforcer la cohésion de groupe et les liens entre enfants et jeunes.
- ★ Clarifier les règles de dépenses en matière d'accès à la culture, aux sports et loisirs (ce qui relève de l'argent de poche, du budget du lieu d'accueil, des parents...) et associer les enfants et jeunes à la programmation d'activités et de sorties (par exemple, en ayant recours aux sondages et votes). Prévoir de dédoubler les groupes lorsqu'il n'y a pas d'unanimité.
- ★ Diversifier les activités pour faire découvrir des activités peu accessibles ou pratiquées (tir à l'arc, escalade, ski nautique, ski, char à voile, bateau, grand événement sportif...).
- ★ Inciter les acteurs culturels et sportifs à se diriger vers les enfants et jeunes de l'ASE.
- ★ Faire de la préparation des repas un temps convivial et d'activités : mettre en place des jardins partagés ou des partenariats avec des fermiers et producteurs locaux, autoriser à cuisiner ses propres repas ou des repas de groupes réalisés ensemble et avec des produits de qualité.
- ★ Réagir rapidement et informer des suites données lorsqu'un enfant/jeune alerte sur un lieu de vacances inadapté.
- ★ Soutenir la réalisation de projets (individuels ou collectifs) proposés par les enfants ou jeunes.



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

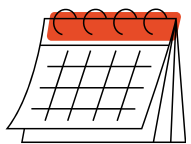


Conseil Des Jeunes

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Notre bilan du Conseil des jeunes

Compte-rendu des rencontres de mai 2025



Date : samedi 24 mai 2025



Participant.e.s : 27 enfants de 6 à 25 ans



La Communale à Saint-Ouen
Le Sénat à Paris

Quel est ton meilleur souvenir du Conseil des jeunes cette année ? Qu'as-tu le plus apprécié ?

Sur ce que le Conseil des jeunes permet (à titre individuel ou collectif) :

Parler des
sujets
sensibles
pour tous

La rencontre
des autres
[enfants] du
département

J'ai aimé
apprendre et
connaître
des gens

J'ai aimé le
Conseil des
jeunes et ce
qu'on a fait.

Inviter
d'autres
jeunes qui
n'ont jamais
participé au
Conseil

Ce que j'ai
aimé c'est le
partage avec
les jeunes qui
est très
enrichissant

J'ai aimé
pouvoir
donner mon
avis et être
écouté

LOVE CDJ <3

J'aime bien
la Soirée
Talents.

Tout <3

En ce qui concerne les temps de convivialité ou sorties :

La peinture

Le baume
pour les
mains.

Sandwichs,
Jus, Gâteaux,
etc.

La danse

Ma visite
aujourd'hui
au Sénat.

Comment améliorer le Conseil des jeunes ?

Les idées/thèmes à aborder :

Parler de
l'amélioration
du foyer

Scolarité

Religion

La répartition des groupes :

Je n'ai pas
aimé
mélanger les
groupes

Moins
mélanger les
groupes

Diversifier et
mélanger les
deux
groupes [des
6-11 et 12-15]

Les idées de sorties ou de lieux :

Zoo

Laser game

Bowling

Balade en
forêt

Les repas :

La nourriture
que je n'aime
pas

Avoir des
pizzas à
chaque fin
d'atelier ;)

Retourner à la
Communale à
Saint-Ouen

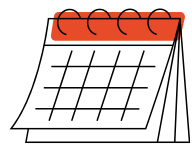


Conseil Des Jeunes

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Notre bilan du Conseil des jeunes

Compte-rendu des rencontres de mai 2025



Date : vendredi 28 février 2025



Participant.e.s : 15 enfants de 6 à 15 ans



Espace Angela Davis à Tremblay-en-France

Pour toi, c'est quoi le changement proposé par le Conseil des jeunes qui devrait être écouté et mis en place par les adultes ?

Concernant l'accompagnement :

Demander aux éduc's de garder un contact régulier avec les jeunes qu'ils accompagnent

Avoir davantage d'aide

Le plus important est de se faire respecter

Les droits des jeunes

D'avantage de rendez-vous chez un coiffeur adapté

Avoir davantage d'argent de poche

Rentrer chez moi

Prendre en compte les choses dites [au Conseil des jeunes]

Ne pas rester renfermé et quand il y a un problème le dire à un éduc'

Avoir des cours de coiffure

Ce serait bien d'avoir plus d'activités

Concernant le vivre ensemble et la sécurité :

Que les enfants arrêtent de se frapper entre eux

Etre libre de s'exprimer et penser comme on veut

La sécurité des enfants au niveau des violences, des conduites à risque

Etre libre d'être qui on veut et ne pas avoir besoin de s'adapter aux autres

Apprendre à rester dans la collectivité sans être énervé

Concernant le quotidien dans les lieux collectifs :

Avoir une machine à laver sur le groupe

Qu'ils respectent les règles étage filles/garçons

Privilégier l'intimité (ex : douche)

Avoir une salle de bain plus grande

L'augmentation de l'argent de vêture

Améliorer la nourriture au foyer (trop de légumes)

Avoir un jardin/potager /compost pour le foyer

Décorer le foyer

Ne plus avoir de bons pour les activités

Avoir une salle de jeux dans le groupe



Conseil Des Jeunes

de la protection
de l'enfance



Nous contacter :
odpe93@seinesaintdenis.fr
ou **06 13 41 35 57**

